

Contribution générale de Socialécologie



Congrès du Parti Socialiste

Cette version, en date du 18 juin 2008, est provisoire. En particulier, elle ne comprend pas encore de conclusion, et les notes de bas de page ne sont pas finalisées.

Elle doit servir de support à la réunion de présentation et de discussion du samedi 21 juin (13h30-16h, Maison des associations du 1er arrdt de Paris, 101 rue Rambuteau, Forum des Halles).

Pour en savoir plus sur notre démarche ou pour nous contacter :
www.socialecologie.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION

La gauche peut réenchanter la politique
Le socialisme doit redéfinir son idéal
Pourquoi cette contribution ?
Qu'avons-nous fait de l'écologie ?
La gauche est mieux outillée pour répondre aux enjeux écologiques
Pour être utiles et cohérents
De l'idéal au réel

AXE 1 : MAITRISER LES TRAJECTOIRES ET LES TEMPS DE LA VIE

Chapitre 1 : Croissance, inégalités et bien-être : les paradoxes de la société de consommation

1) Des inégalités aux frustrations sociales

Les inégalités, le chômage et l'exclusion toujours au cœur de la société française
Le malaise sur le pouvoir d'achat révèle de profondes frustrations sociales

2) Construire un nouveau rapport à la richesse et à la consommation

La fabrication des désirs et des frustrations
Une perspective claire pour le socialisme
La publicité : agir sur la fabrication des désirs

Chapitre 2 : Pour une solidarité reposant sur les besoins

1) Vers plus de cohérence dans la redistribution

Les carences de nos protections sociales
Quels objectifs pour la redistribution ?

2) Un revenu minimum garanti

Un système juste et lisible
Un revenu tenant compte des besoins
Un dispositif favorable à l'emploi
Des aménagements nécessaires

3) La question centrale du logement

Propriétaires ou locataires ?
Une réorientation globale de la dépense publique pour agir sur l'offre de logements
Sécuriser l'accès à un logement décent

Chapitre 3 : Trajectoires professionnelles, emploi et temps de la vie

1) Chômage et salariat

La question centrale du chômage
L'écart entre les emplois et les qualifications
Le malaise dans le monde du travail
Le besoin de mobilité professionnelle

2) Vers une mobilité professionnelle organisée et choisie

Redéfinir le contrat de travail

Une mobilité favorable aux travailleurs

L'accès à la formation

Sécuriser la transition entre deux activités

Faciliter la sortie du contrat de travail, pour le salarié et l'employeur

3) Les temps de la vie

Temps libre et temps de travail

Le temps libre est émancipateur

Diminuer le temps de travail

L'emploi des seniors

Temps de travail et transmission des savoirs

Une retraite par répartition juste et unifiée

AXE 2 : DONNER DU SENS ET ORIENTER LA PRODUCTION DE RICHESSES

Chapitre 1 : Une autre conception du progrès

1) L'impasse écologique et sociale du « toujours plus »

2) Dépasser le clivage entre croissance et décroissance

3) Assigner des objectifs cohérents à la politique économique

Vers une société du plein emploi

Améliorer les capacités des individus

Préserver les équilibres environnementaux

Chapitre 2 : Financer la création de richesses durables

1) Compter sur l'éthique spontanée des entreprises ne suffira pas

2) Renforcer la place des choix collectifs dans le financement des activités économiques

3) Un outil mixte d'investissement

Chapitre 3 : Orienter les choix de production et de consommation

1) Des instruments pour comprendre et agir

La connaissance des coûts (et des bénéfices) sociaux et environnementaux

L'implication irremplaçable du politique

Réglementation et fiscalité

2) Refonder notre fiscalité pour orienter les prix et pour mieux redistribuer

Une taxe globale de compensation des coûts sociaux et environnementaux

Une réponse cohérente aux crises sociale et environnementale

3) Démocratiser les entreprises et mieux répartir les richesses produites

Agir sur l'organisation des entreprises et l'utilisation des profits

Rééquilibrer le partage de la valeur ajoutée

AXE 3 : GOUVERNER LES TERRITOIRES

Chapitre 1 : Face aux enjeux globaux, des régulations internationales

1) La mondialisation nous impose de nouvelles régulations

Des déséquilibres mondiaux aux effets multiples
Les pays industrialisés victimes de la mondialisation ?
Les marges réduites mais existantes des Etats
Le manque de régulation à l'échelle mondiale

2) Vers un nouvel équilibre commercial et alimentaire

Pour des protections commerciales adaptées aux besoins de développement
Un rééquilibrage entre pays riches et pays pauvres
Face à la concurrence mondiale, quel degré d'ouverture des économies ?
Des moyens d'agir
Pour des protections commerciales décourageant les activités non soutenables
Des moyens affectés à l'équité
Pour un système monétaire recentré sur son rôle d'échange
Nourrir neuf milliards d'êtres humains en 2050
Crise alimentaire et crise écologique
Développer l'agriculture mondiale
Des outils pour renforcer la sécurité alimentaire

3) Vers une Europe politique

Le déficit politique européen face aux stratégies des Etats
Une convergence économique et sociale
Pour un gouvernement européen

Chapitre 2 : Des territoires qui évoluent

1) Un nouvel équilibre entre les territoires

Des territoires en constante évolution
Assumer les différences entre les territoires
Les services publics
Les territoires prioritaires

2) Une nouvelle conception de l'espace

Un urbanisme ambitieux et cohérent
Préserver les espaces naturels et agricoles
Des moyens pour maîtriser l'urbanisme
Se déplacer autrement
Se déplacer sans sa voiture
Développer les alternatives
Acheminer les marchandises

3) Réformer en profondeur l'action publique locale

Pour une démocratie locale lisible et efficace
La monnaie comme instrument d'action publique locale

INTRODUCTION

La gauche peut réenchanter la politique

Notre société vacille sur ses deux piliers : le travail et la consommation. Le chômage, la précarité et l'ascenseur social en panne font trembler le premier. La dégradation de l'environnement, le malaise du pouvoir d'achat et la marchandisation de l'individu menacent le second. Devant ces difficultés, l'impuissance à laquelle semble vouée les gouvernements qui se succèdent rencontre le désenchantement des Français face à la politique. Cette crise touche l'ensemble de l'échiquier politique, mais particulièrement la gauche, après trois défaites à l'élection présidentielle.

Afin de susciter une véritable adhésion à son projet, et pour ne pas se contenter de remporter les élections locales sur fond d'impopularité de la droite, la gauche doit cesser d'apparaître comme le camp de la conservation, destiné à amortir par transition les coups d'un capitalisme dérégulé. Il lui faut convaincre de sa capacité à transformer la société, et pour cela clarifier son rapport à la mondialisation et sa position sur les contradictions des intérêts qui habitent la société.

Le socialisme doit redéfinir son idéal

S'il n'est plus la collectivisation des moyens de production contre l'exploitation des travailleurs, qu'est-ce que le socialisme ? L'introduction par l'Etat de protections pour compenser la subordination du salarié à son employeur ? Une redistribution fiscale visant l'égalité des revenus et l'éradication de la pauvreté ? Ces objectifs restent au cœur de notre projet. Mais nous ne pouvons nous contenter d'œuvrer pour un rapprochement des modes de vie sans se demander si ces derniers évoluent ou non dans un sens plus épanouissant pour les individus.

Un projet politique doit aborder ce qui fonde le sens de la vie, l'estime de soi à travers les liens que l'on tisse avec les autres, la recherche du bonheur... Il doit s'interroger sur les modèles dominants véhiculés par la société de consommation, et qui poussent les individus à se comparer sans cesse les uns aux autres, engendrant frustrations et culpabilité.

Pourquoi cette contribution ?

Le Congrès de notre parti ne doit pas tomber dans une discussion tiède qui porterait le germe de notre défaite en 2012. En apportant notre contribution, nous cherchons à susciter un débat indispensable entre des projets de société clairement identifiés.

Nos propositions pourront parfois apparaître comme décalées par rapport aux habitudes de notre famille politique. Mais notre réflexion a l'intérêt de fournir à la fois une ligne d'horizon et des mesures applicables dans un avenir proche. Le futur projet des socialistes devra, lui aussi, articuler propositions de réformes et perspectives de long terme.

Qu'avons-nous fait de l'écologie ?

Dans notre contribution, vous ne trouverez aucun chapitre consacré au développement durable. Notre objectif n'est pas de dresser une liste de mesures environnementales, ni de rentrer dans un débat de nature technique. Nous avons choisi d'intégrer de manière transversale les questions environnementales dans notre réflexion politique.

Comme la dimension européenne, l'écologie est l'un des fils conducteurs de notre contribution. Elle nous permet de proposer de profonds changements dans notre modèle économique, bien au-delà d'une amélioration de nos indicateurs de richesse.

La gauche est mieux outillée pour répondre aux enjeux écologiques

Notre modèle de développement est en effet une impasse : il n'est extensible ni dans le temps ni aux autres pays de la planète. L'état de l'environnement conditionne désormais tout projet politique.

La pression démographique, couplée à notre mode de développement et à la croissance de pays comme l'Inde et la Chine, entraîne des déséquilibres majeurs : raréfaction de l'eau douce, maladies infectieuses, déforestation, épuisement des ressources, pollution, atteintes à la biodiversité, manque d'espace... Les chocs énergétique et climatique¹ combineront leurs effets avec celui de la dégradation des écosystèmes. La croissance économique est de moins en moins corrélée à l'augmentation du bien-être, notamment parce qu'elle s'accompagne d'une hausse des inégalités, d'un prix plus élevé de certains biens essentiels et d'une pression excessive pour consommer.

Parce qu'elle soutient un partage des richesses plus équitable et une forte régulation des mécanismes de marché, la gauche reste idéologiquement mieux armée que la droite dans le combat écologique.

Pour être utiles et cohérents

Malgré cet avantage, notre parti doit résoudre certaines contradictions de son discours écologique². De manière générale, il doit penser ensemble la croissance économique, la redistribution des richesses et la protection de l'environnement. Dans cette contribution, nous proposons donc de lier des questions qui ne sont pas souvent associées : pouvoir d'achat et émancipation ; mobilité professionnelle et réorientation de notre mode de développement ; urbanisme, déplacements et emploi ; retraites et temps de la vie...

Ces choix nous amènent également à ne pas aborder certains sujets pourtant fondamentaux. Ainsi, nous pensons qu'une réflexion sur l'éducation, la laïcité, les droits des femmes, la réforme des institutions, l'immigration ou la sécurité est essentielle dans le projet de société des socialistes. Mais pour être véritablement utiles à la discussion collective, **nous avons fait le choix de n'aborder que les thèmes sur lesquels nous apportons une approche différente.**

De l'idéal au réel

Le socialisme dans un seul pays n'étant pas envisageable, les dimensions européenne et internationale doivent être au cœur de notre engagement. Cette ambition s'accompagne nécessairement d'une réflexion lucide sur les contraintes de l'exercice du pouvoir et les marges de manœuvre disponibles.

Pour cette raison, notre projet de société n'expose pas de perspectives sans leviers d'action, et ne réalise pas d'objectifs incantatoires. En particulier, tout au long de la contribution, nous accompagnons nos propositions d'une réflexion sur les modes de financement³. Nous présentons par exemple la création de nouvelles taxes, ainsi qu'une refonte générale de notre fiscalité. Nous proposons également la suppression⁴ de certaines dépenses non justifiées⁴.

¹ Le changement climatique, dont le chiffrage économique a été réalisé par plusieurs rapports, dont celui de Nicolas Stern, est sans doute le plus grand risque planétaire auquel l'humanité soit confrontée.

² Sa défense récente de la TIPP flottante, alors qu'il est favorable au principe d'une taxe carbone, en est l'illustration.

³ Pour certaines réformes, nous suggérons plusieurs niveaux d'application en fonction des ressources financières disponibles.

⁴ A titre d'exemple, pour les mesures destinées aux entreprises, la difficulté pour les pouvoirs publics consiste à faire le tri entre les contraintes qui peuvent sérieusement obérer leur compétitivité, et ce qui relève de l'abus et de la course sans fin au moins disant social. Pour affecter efficacement l'aide publique, et pour ne pas

AXE 1 : MAITRISER LES TRAJECTOIRES ET LES TEMPS DE LA VIE

Chapitre 1 : Croissance, inégalités et bien-être : les paradoxes de la société de consommation

1) Des inégalités aux frustrations sociales

Les inégalités, le chômage et l'exclusion toujours au cœur de la société française

En tenant compte de l'ensemble des biens et des revenus, y compris la rémunération du capital et le patrimoine immobilier, les inégalités en France ont fortement augmenté ces dernières années. L'urgence se fait d'autant plus sentir que la concentration des difficultés sur certains territoires menace la cohésion sociale à l'échelle du pays.

En dépit de la baisse de la population active, le chômage est resté un phénomène de masse, engendrant exclusion et sentiment de déqualification. Parallèlement aux problèmes posés par le chômage, la précarité touche davantage de travailleurs qu'auparavant. Notre pays compte de nombreux travailleurs pauvres⁵.

Des groupes sociaux ont le sentiment d'être laissés pour compte : « nous travaillons dur, et nous n'avons droit à rien ». C'est une frustration collective qui se cherche des coupables⁶ et provoque un ressentiment qui peut conduire aux extrêmes. Le discours politique des socialistes en a souffert.

Le malaise sur le pouvoir d'achat révèle de profondes frustrations sociales

Certes, depuis 25 ans, on observe une relative convergence des modes de vie à travers l'accès élargi à certains biens d'équipements (ordinateurs, téléphone portable, lecteurs DVD...). Cependant, les écarts se sont en revanche creusés pour l'accès à des biens essentiels comme un logement décent et une alimentation saine⁷. La vie quotidienne est affectée par les restrictions de consommation que s'imposent les ménages à revenus modestes⁸.

Nous vivons également dans la civilisation du « tout jetable » caractérisée par une faible durabilité des biens, notamment technologiques, obligeant à des achats de renouvellement plus fréquents, ce qui a pour conséquence la perte de repères, la difficulté à comparer les prix entre les différentes gammes, la dégradation de l'environnement⁹, et souvent une inflation déguisée.

Outre les difficultés réelles à consommer des biens et des services de base, la controverse sur le pouvoir d'achat est liée à un sentiment d'une dégradation de la qualité de vie (stress au travail,

tomber dans une vision manichéenne des entreprises, nous devons leur appliquer un traitement différencié en fonction de leur situation et de leurs capacités financières.

⁵ 1,3 millions en 2006 (Observatoire des inégalités)

⁶ Robert Castel

⁷ Paradoxalement, les prix de certains biens de consommation tels que les produits de haute technologie fabriqués dans les pays émergents diminuent, alors que les dépenses contraintes grimpent. Or, selon l'Insee, les dépenses contraintes approcheraient 40% des dépenses totales des Français.

⁸ D'après l'observatoire des inégalités, en 2006, 28% de cette population ne peut se payer une semaine de vacances dans l'année ou remplacer des meubles, 8% ne peut recevoir des amis ou s'acheter des vêtements neufs, presque 10% ne peut maintenir le logement à bonne température, et parmi les difficultés de logements, on cite surtout un logement trop bruyant (pour 17% des sondés) ou trop petit (18%).

⁹ C'est le cas des vêtements, de l'électroménager...

temps de transport, pollution...) et d'une d'insécurité face à l'avenir (insécurité professionnelle, risques environnementaux et sanitaires...).

Les catégories moyennes et populaires peuvent se retrouver face à des difficultés comparables : instabilité professionnelle, accès au logement, dégradation de l'environnement, risques sanitaires... D'autre part, à l'intérieur d'une même tranche de revenu, on observe de fortes disparités : déroulement de la carrière professionnelle ; temps libre ; appartenance au secteur public ou privé ; zone rurale, périurbaine, urbaine, agglomération francilienne...

Les socialistes connaissent bien ce phénomène de fragmentation sociale¹⁰ et ont conscience de la nécessité de proposer des réponses différenciées. Le projet socialiste ne peut donc se résumer à la redistribution équitable des richesses, sans s'interroger sur la nature de ces dernières. Notre nouvelle déclaration de principes nous suggère d'ailleurs de réviser les outils économiques pour permettre d'agir sur ce paramètre.

2) Construire un nouveau rapport à la richesse et à la consommation

La fabrication des désirs et des frustrations

Les Trente Glorieuses ont généré une augmentation générale des revenus, mais également la nécessité de disposer de revenus toujours plus élevés pour acheter des marchandises de compensation des effets de notre mode de développement. La satisfaction liée au pouvoir d'achat est une donnée relative. Nous sommes abreuvés dans les médias d'exemples de réussite, déconnectés des possibilités réelles offertes par la société à la majorité.

Nos réponses politiques doivent dès lors prendre en compte la diversité des besoins des individus. Elles doivent en priorité actionner les facteurs de bien-être : être en bonne santé, vivre dans un environnement sain, disposer d'un emploi, s'épanouir dans son travail, pouvoir construire une vie de famille et un réseau de sociabilité, avoir du temps disponible pour les loisirs, s'investir dans la vie collective...

Une perspective claire pour le socialisme

Les mécanismes de redistribution doivent viser en priorité à améliorer les capacités des individus à suivre le mode de vie qu'ils peuvent (raisonnablement) souhaiter. Pour les populations défavorisées, l'augmentation du pouvoir d'achat pour un confort minimal de vie reste bien sûr un objectif immédiat.

Pour d'autres, l'investissement public pour permettre un accès élargi aux services de proximité, ou aux activités culturelles et de loisirs, peut être préférable à une augmentation de salaires. C'est également le cas pour l'accès à la formation professionnelle afin d'acquérir davantage d'autonomie dans la construction de son parcours.

La publicité : agir sur la fabrication des désirs

Nous n'adoptons pas de pétition de principe contre la publicité, qui peut jouer un rôle utile dans la concurrence et l'information. Nous dénonçons ses dérives, notamment le harcèlement publicitaire que nous subissons quotidiennement, dans les espaces publics, les médias, les boîtes aux lettres et sur Internet. La frustration liée à l'omniprésence publicitaire entretient le malaise sur le pouvoir d'achat.

La publicité représente un immense gâchis, entre la mobilisation de ressources humaines et matériels, et la l'utilisation de matières premières et d'énergie. Elle constitue également une relative

¹⁰ *Le Descenseur social*

menace pour la démocratie à travers la communication institutionnelle et le « greenwashing » qui trompe le consommateur-citoyen sur les caractéristiques d'un produit supposé écologique¹¹.

Nous proposons l'instauration d'une « Taxe générale sur la publicité ». Il s'agit d'abord de décourager l'usage abusif de la publicité. Cette taxe serait donc modulée en fonction des supports publicitaires, des secteurs d'activité et des volumes (par entreprise)¹². Ce dispositif permet également de dégager des financements pour des secteurs traditionnellement dépendants de la publicité. Ainsi, la taxe pourrait être affectée à la culture et aux médias. Cela renforcerait son acceptation sociale.

Par ailleurs, nous souhaitons le renforcement des règles. La publicité ne peut pas être régulée seulement par les publicitaires. Les associations de consommateurs et de protection de l'environnement doivent être intégrées pleinement dans le Bureau de vérification de la publicité (BVP), avec un pouvoir de sanction¹³.

Cette nouvelle régulation doit mettre un terme aux publicités abusant de l'argument écologique ou encourageant des comportements écologiquement incompatibles. En parallèle, les pouvoirs publics doivent agir pour diminuer l'exposition à la publicité dans les espaces publics. Il s'agit, en particulier, de faire respecter strictement règles existantes en sanctionnant les collectivités trop permissives.

Chapitre 2 : Pour une solidarité reposant sur les besoins

1) Vers plus de cohérence dans la redistribution

Les carences de nos protections sociales

Bien souvent, les minima sociaux ne garantissent pas à leurs bénéficiaires des conditions de vie décentes. Les allocations logement tendent à se déconnecter du coût réel de l'immobilier. Les conditions de ressources génèrent des effets de seuil et écartent des ménages aux revenus pourtant modestes. Pour compenser ces inconvénients, des mesures correctrices s'ajoutent les unes aux autres.

Par ailleurs, certains dispositifs dissuadent la reprise d'un emploi à temps partiel. La prime pour l'emploi, tout en étant coûteuse pour l'Etat, ne constitue pourtant pas une compensation suffisante. Le nombre de travailleurs pauvres, salariés ou indépendants¹⁴, augmente. Pour les salariés, la pauvreté est souvent liée à un temps partiel subi et à une faible rémunération horaire, que ne viennent pas compenser les dispositifs comme la prime pour l'emploi.

Il existe aujourd'hui trop de dispositifs : multiplications de minima sociaux sous condition de ressources, politiques locales d'insertions, politiques de la ville, aides à l'emploi, secours aux plus

¹¹ Il est possible de communiquer sur un véhicule tout terrain censé « protéger la planète » tout en émettant une quantité importante de gaz à effet de serre, ou de vanter la démarche de développement durable d'une compagnie pétrolière qui tente par ailleurs de maximiser les ventes et donc la consommation d'hydrocarbures. Rappelons également que 99 % des publicités automobiles en cours ne respectent pas la loi concernant l'affichage des consommations de carburant et les émissions de CO2 par les véhicules.

¹² La taxe, appliquée à l'entreprise sollicitant une publicité, serait proportionnelle et progressive. Il s'agit de ne pas pénaliser les petites et moyennes entreprises qui engagent de petites quantités publicitaires.

¹³ Ce n'est pas le cas aujourd'hui, et ce n'est pas ce que propose la « Charte d'engagement et d'objectifs pour une publicité éco-responsable » récemment signée par le Gouvernement et les professionnels.

¹⁴ notamment des agriculteurs

démunis, lutte contre l'exclusion...¹⁵ Notre système de redistribution manque de lisibilité et de cohérence. Il s'est construit par empilement de mesures, avec une tendance au « saupoudrage ».

Quels objectifs pour la redistribution ?

Pour améliorer l'efficacité du système et sa compréhension par les citoyens, il est nécessaire de bâtir un plan d'ensemble. Ainsi, une agence publique pourrait centraliser, sur le plan local, tous les dispositifs d'insertion. Nous devons également construire un nouveau régime de protection.

L'individualisation des protections ne doit pas constituer un problème politique. En ce sens, le Revenu de solidarité active, qui agite le débat public par le peu de crédibilité de son mode de financement, constitue une évolution intéressante. Mais un tel dispositif devrait revêtir une dimension universelle¹⁶, reposer davantage sur les besoins réels, et ne pas contraindre à la reprise d'un emploi ne correspondant pas à ses aspirations. Les employeurs doivent être découragés à créer des emplois précaires¹⁷.

2) Un revenu minimum garanti

Un système juste et lisible

Le revenu minimum garanti s'adresse à tous, que l'on soit en situation d'emploi, de recherche d'emploi, d'exclusion, de dépendance... Il remplace l'ensemble des allocations et des revenus de solidarité¹⁸. Dans une perspective de justice sociale, cette allocation unique, qui vise à atteindre un niveau de vie décent, doit intégrer les retraités¹⁹, les étudiants²⁰, les adultes handicapés, les parents d'enfants handicapés²¹ et d'autres personnes en situation de dépendance.

Une somme est versée en complément du revenu disponible pour chaque ménage. Elle permet d'atteindre un niveau de revenu situé entre un seuil bas et un seuil. Elle dépend de la situation familiale et du patrimoine de chaque ménage, mais également du nombre d'heures travaillées.

Un revenu tenant compte des besoins

Le seuil bas correspond au seuil de pauvreté²². Nous ne pouvons pas accepter qu'une personne vive en deçà de ce montant, calculé en fonction de la situation familiale. Il est donc accessible aux actifs de moins de 25 ans (contrairement au RMI), ainsi qu'aux chômeurs dont les revenus sont inférieurs à ce seuil.

Le seuil haut permet d'atteindre un niveau minimum de revenus pour les actifs à temps plein. Il correspond à des modèles de budget réalisés en fonction des principaux postes de dépense, dont le logement, en fonction de la composition de la famille et de la situation géographique²³. Le SMIC,

¹⁵ Robert Castel

¹⁶ Le Revenu de solidarité active ne s'adresse qu'aux demandeurs d'emploi retrouvant un travail. Il laisse donc de côté les chômeurs en fin de droits, les cent mille étudiants qui vivent sous le seuil de pauvreté, les retraités qui ne s'en sortent pas avec le minimum vieillesse, et les personnes handicapées en difficultés financières.

¹⁷ Le Revenu de solidarité active risque de pérenniser les « petits boulots » mal rémunérés et d'inciter les entreprises à abuser des avantages fiscaux des emplois aidés. Cela revient à faire payer aux contribuables les dépenses salariales des entreprises qui abusent des temps partiels.

¹⁸ Allocations familiales, allocations logement, RMI, prime pour l'emploi, allocation spécifique de solidarité, allocation parent isolé...

¹⁹ minimum vieillesse

²⁰ allocation d'autonomie

²¹ Il s'agit de leur assurer un revenu leur permettant de faire prendre en charge leur enfant.

²² 50% du revenu médian des Français, soit 775 euros/mois pour un célibataire, en 2008.

²³ A titre d'exemple, l'Union nationale des associations familiales réalise des calculs de budgets différents selon le coût de la vie et la situation personnelle.

même accompagné de prestations sociales, ne permet souvent pas d'atteindre ce niveau de revenus.

Ces modèles de budget doivent faire l'objet, régulièrement, d'une large concertation avec les associations.

Un dispositif favorable à l'emploi

Le système que nous proposons ne cherche pas à faire la « chasse aux assistés ». Il part de l'objectif d'un revenu décent à atteindre mais introduit une modulation en fonction des heures travaillées. Il évite les « trappes » à sous-emploi que subissent de nombreux salariés. Il établit une incitation réelle à reprendre un emploi, sans toutefois considérer que la motivation principale des demandeurs d'emploi soit financière²⁴.

En outre, la perception du revenu minimum garanti, pour les chômeurs et les salariés en contrats aidés, serait subordonnée à la signature d'un contrat d'insertion individualisé. Ce contrat doit être adapté au profil et au projet des bénéficiaires, ainsi qu'aux opportunités d'emplois existantes. Un tel dispositif suppose d'allouer davantage de moyens au service public de l'emploi (voir nos propositions sur la sécurité sociale professionnelle). Pour les étudiants, le revenu minimum garanti pourrait s'accompagner d'une participation à des activités d'intérêt général comme l'accompagnement scolaire.

Des aménagements nécessaires

En se reposant sur le revenu minimum garanti, les entreprises peuvent être tentées de développer les emplois précaires et mal rémunérés. Pour éviter cela, l'impôt sur les sociétés doit être modulé en fonction du recours aux contrats précaires et aux temps partiels subis. L'Etat doit également renforcer ses capacités d'intervention pour faire respecter le code du travail.

D'autre part, les pouvoirs publics doivent intervenir systématiquement en cas d'échec des négociations sur les salaires et les conditions de travail, notamment dans les branches les plus concernées par le phénomène des travailleurs pauvres.

3) La question centrale du logement

La réflexion sur l'accès au logement est étroitement liée aux enjeux de l'aménagement du territoire, notamment la lutte contre l'étalement urbain (axe 3).

Propriétaires ou locataires ?

Dans le contexte actuel, marqué par des loyers très élevés, devenir propriétaire de son logement est une perspective salubre pour de nombreux locataires. Mais la généralisation de la propriété ne constitue pas un objectif en soi²⁵. Il est en effet envisageable de revenir à une situation plus favorable aux locataires. Nous devons, en priorité, actionner les outils qui permettent d'encadrer le marché de l'immobilier.

Plutôt que de rechercher la multiplication du nombre de propriétaires, nous devons adapter les logements à des besoins différents en fonction des temps de la vie. Un ménage ou une personne doit pouvoir changer facilement de logement : lorsque la famille s'agrandit, pour se rapprocher du lieu de travail (et réduire ainsi des déplacements dont l'impact sur l'environnement est

²⁴ Le Revenu minimum garanti ne se calcule pas uniquement en fonction d'un revenu considéré comme incitatif pour la reprise d'emploi.

²⁵ Toutefois, une société composée d'un grand nombre de locataires, face à un petit nombre de multipropriétaires vivant uniquement de leur rente, n'est pas souhaitable. C'est une question de justice sociale qui n'est pas spécifique au logement.

potentiellement élevé). Cette mobilité résidentielle est le parallèle de la mobilité professionnelle que nous abordons ci-dessous.

Une réorientation globale de la dépense publique pour agir sur l'offre de logements

La construction privée ne fournit pas spontanément des logements abordables et adaptées à ces différents besoins. En particulier, le marché propose bien souvent des maisons individuelles éloignées des centres-villes, mal desservies en transports, et correspondant à l'image d'Épinal du pavillon. C'est pourquoi nous souhaitons le développement du logement « social ».

En réalité, le logement « social » porte mal son nom. Il s'adresse à une majorité de la population, et ne consiste pas seulement à aider les personnes en difficulté pour se loger. En outre, son modèle de financement permet d'envisager une augmentation des réalisations²⁶ de logements sociaux.

Ce développement suppose de pouvoir recourir à une épargne comme celle du livret A, et même d'augmenter son utilisation²⁷. Il nécessite également la suppression des cadeaux fiscaux de type Robien, qui dégagera d'importantes ressources. De manière générale, la fiscalité sera utilisée pour dissuader la spéculation immobilière. L'Etat et les collectivités continueront de verser une part d'argent public²⁸. Il s'agit d'un investissement dans l'avenir, juste et efficace, qui participe à la justification de l'impôt progressif sur le revenu.

Sécuriser l'accès à un logement décent

Cette réorientation globale des investissements permettra la réalisation de logements mieux adaptés aux besoins. Mais en attendant, la puissance publique doit faciliter l'accès au logement des ménages aux revenus insuffisants. Un encadrement plus strict du montant des loyers est nécessaire, y compris lors des changements de bail²⁹. Dans un autre registre, l'Etat doit réprimer plus sévèrement les marchands de sommeil³⁰ et la discrimination raciste dans l'accès au logement³¹.

Enfin, la lutte contre l'habitat insalubre sera renforcée³². Dans le cas d'immeubles entiers concentrant les difficultés (pauvreté, accumulation des impayés, dégradation), les communes doivent pouvoir mettre en place un périmètre de restauration immobilière obligeant les propriétaires à réaliser des travaux ou à vendre leur bien à la collectivité.

Chapitre 3 : Trajectoires professionnelles, emploi et et temps de la vie

1) Chômage et salariat

²⁶ Nous évitons de parler seulement de construction : certains logements privés peuvent être transformés en logements sociaux, permettant à des communes manquant de réserves foncières d'augmenter leur proportion.

²⁷ L'épargne issue du livret A est importante. Le logement social en utilise environ 80% sur 130%.

²⁸ aujourd'hui, environ 25%

²⁹ En parallèle, nous devons offrir la sécurité pour le propriétaire bailleur grâce à une caution solidaire gratuite accordée sous conditions. Ce qui signifie que les pouvoirs publics peuvent se substituer au locataire défaillant de bonne foi.

³⁰ qui louent à des prix excessivement élevés des logements aux familles (de migrants en général) ne réunissant pas les conditions de garantie pour se loger ailleurs

³¹ avec la généralisation des méthodes de type « testing »

³² Les crédits de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (financement de travaux pour améliorer le confort, la sécurité, l'isolation acoustique et thermique, la salubrité, l'accessibilité handicapés...) seront augmentés.

La question centrale du chômage

Le chômage a des conséquences dans presque toutes les sphères de la société. Le sous-emploi engendre un rapport de force entre capital et travail défavorable aux salariés, qui constituent l'immense majorité des travailleurs en France. Du fait de la démographie de notre pays, il aggrave la question du financement de notre système de retraite. Enfin, il crée des exclusions sociales et territoriales. A cela s'ajoutent la multiplication des emplois précaires et des allers retours entre l'emploi et le chômage.

Les remèdes, mis à part les 35 heures, ont souvent été d'une ampleur très limitée (notamment le recours aux emplois aidés). Nous avons généralement préféré agir sur les dégâts causés par le chômage que sur ses causes³³.

L'écart entre les emplois et les qualifications

Les jeunes diplômés sont nombreux à ne pas trouver d'emploi correspondant à leur niveau de qualification. Les progrès indispensables réalisés par notre système scolaire ces dernières décennies ont donc débouché sur des frustrations sociales.

Le renouvellement accéléré des techniques, la transformation permanente des entreprises, la concurrence mondiale et la tension sur le marché du travail rendent les entreprises plus exigeantes en matière de qualification. Les employeurs demandent davantage de spécialisation pour la maîtrise de technologies de pointe ou, au contraire, plus de polyvalence pour faire face à des réductions d'effectifs³⁴. Or, les entreprises investissent trop peu dans la formation de leurs salariés, privilégiant la rentabilité à court terme.

Ce déséquilibre entre l'emploi et les qualifications touche l'ensemble des salariés. Le moindre accident de parcours peut coûter cher. Le diplôme reste un carcan dont il est difficile de sortir, et qui rend difficiles les changements de voie. Par ailleurs, pour de nombreux métiers, les compétences se rapprochent entre cadres et non-cadres, alors que les différences de statut et de rémunération demeurent importantes.

Le malaise dans le monde du travail

Les travailleurs français se sentent moins reconnus dans leur travail que leurs voisins européens. Des études montrent que les maladies liées au stress sont nombreuses³⁵, sous la pression de la concurrence et du chômage, qui bouche les perspectives de changer de poste.

Dans les facteurs de bien-être, nous inscrivons en priorité l'autonomie dans la construction de sa carrière professionnelle. Il ne s'agit pas de justifier la stagnation des salaires, et la confiscation des profits par les détenteurs de capital ; quant aux travailleurs pauvres, la priorité reste l'augmentation de leur rémunération.

Nous devons également améliorer les conditions de travail : hygiène et sécurité, prévention du stress et des troubles physiques, répression plus sévère du harcèlement moral, application des textes contre les discriminations, participation aux décisions de l'entreprise... (voir nos propositions de l'axe 2)

Le besoin de mobilité professionnelle

³³ L'exonération de cotisation sur les bas salaires en est un exemple.

³⁴ Le contexte est celui de la déstandardisation du travail et de l'individualisation des tâches (Ulrich Beck).

³⁵ Selon l'INRS, 400 000 maladies et près de 3,5 millions de journées d'arrêt de travail sont provoquées par le stress.

La question du chômage, nous l'avons vu, est au centre de notre société. Quant au déséquilibre entre l'offre et la demande de travail, il est à la fois une cause et une conséquence du chômage. Atteindre une meilleure adéquation entre les emplois et les qualifications passe par une mobilité professionnelle adaptée, qui n'existe pas aujourd'hui. Par ailleurs, sous certaines conditions, cette mobilité peut être source d'épanouissement, en permettant aux salariés de maîtriser davantage la conduite de leur carrière, et de rapprocher leur lieu de travail de leur lieu d'habitation, afin d'éviter des déplacements coûteux en temps, en énergie et en argent.

Le besoin de mobilité professionnelle est également lié à notre volonté de répondre à la crise écologique que nous traversons. Notre mode de développement consomme trop de ressources et génère trop d'effets indésirables, notamment sur notre environnement. Il n'est donc pas soutenable, et dépasse de loin les capacités de notre planète.

Cependant, nous refusons de fixer un objectif quantitatif d'augmentation ou de diminution de la richesse produite. Nous souhaitons dépasser le clivage stérile entre croissance et décroissance, en nous concentrant sur la nature des richesses produites. Notre objectif est celui d'une diminution des prélèvements sur les ressources, et la limitation de notre impact sur le climat et les écosystèmes. Cela concerne seulement certaines activités humaines.

En d'autres termes, nous sommes favorables à une décroissance de certains secteurs, et à une croissance d'autres secteurs. Cet objectif suppose des outils économiques spécifiques, que nous proposons plus loin. Il rend également nécessaire une mobilité professionnelle permettant aux travailleurs de changer plus facilement d'emploi et de branche³⁶.

2) Vers une mobilité professionnelle organisée et choisie

Redéfinir le contrat de travail

De nombreuses protections collectives furent édifiées dans une société composée de groupes professionnels homogènes. L'Etat Nation assurait avec succès la régulation de l'ensemble. Depuis les années 1970, ce modèle a été mis en grande difficulté, provoquant des situations de vulnérabilité et d'insécurité face à l'avenir. Les individus se sont retrouvés progressivement détachés des appartenances collectives³⁷. Marcel Gauchet relève le paradoxe d'une emprise croissante de l'Etat social, mais qui agit comme un puissant facteur d'individualisation.

Le contrat de travail n'est plus une protection suffisante. Le rapport de force inégal entre employeurs et salariés rend ce contrat déséquilibré. Par ailleurs, la fragmentation des conditions d'emploi (entre les statuts, les tâches, les rémunérations), débouche sur la multiplication des situations hors droit. Enfin, la nécessité d'une mobilité professionnelle à l'échelle de la société, et notre volonté de penser de manière différente la place du travail dans les trajectoires de vie nous conduisent à sortir d'un rapport fordiste au travail.

Nous devons donc adosser les protections à la personne, et non plus au contrat de travail. Il s'agit d'assurer la continuité des droits malgré la discontinuité des carrières professionnelles, en incluant notamment les périodes d'interruption du travail.

Une mobilité favorable aux travailleurs

³⁶ A titre d'exemple, l'évolution nécessaire de l'usage de l'automobile, au regard de la transition énergétique, suppose que l'industrie automobile diminue ses capacités de production. Le nombre de salariés concernés est considérable. Comme il n'est pas concevable de réaliser un arbitrage entre la sauvegarde de notre planète et le maintien d'emplois sur notre territoire, afin d'éviter une crise économique et sociale, nous devons construire un système qui permette la mobilité des travailleurs de ce secteur vers d'autres secteurs.

³⁷ Anthony Giddens utilise le terme « désenchâssé ».

Certains travailleurs sont particulièrement bien équipés pour gérer leur propre mobilité professionnelle, mais cette capacité est mal répartie.

L'accès à la formation

La première condition pour une plus grande mobilité est l'accès à la formation tout au long du parcours. La France se singularise en Europe par une excessive spécialisation des âges de la vie³⁸. En outre, l'offre de formation est aujourd'hui trop complexe et cloisonnée, donc peu lisible.

Pour faciliter la compréhension du système de formation, nous devons centraliser les dispositifs au niveau local, en renforçant le rôle des collectivités. Nous proposons un fonds mutualisé unique pour la formation, comprenant des comptes individualisés. Il s'agit d'élargir le droit individuel à la formation actuel. Le cumul des droits serait différent en fonction de la situation (emploi ou chômage). Les entreprises auraient l'obligation de débloquer des jours pour la formation des salariés.

Le marché de la formation doit comporter davantage de passerelles entre le privé et le public³⁹. En parallèle, l'école publique devrait pouvoir accueillir plus largement des travailleurs en transition professionnelle. C'est, en grande partie, une question de moyens.

Sécuriser la transition entre deux activités

Le travailleur quittant son emploi, volontairement ou non, passe un contrat avec la collectivité. Il touche une allocation dont le montant approche son salaire précédent (avec un plafond), et bénéficie d'un accompagnement personnalisé. Il est guidé vers des formations adaptées et la validation des acquis de l'expérience lui est reconnue. En contrepartie, il s'engage à rechercher un nouvel emploi, et accepte des contraintes raisonnables, respectant notamment son attachement géographique et ses aspirations en termes de métiers.

Faciliter la sortie du contrat de travail, pour le salarié et l'employeur

L'objectif n'est pas de susciter la mobilité pour la mobilité. De manière générale, l'intérêt des entreprises doit être de conserver leurs salariés. En effet, la circulation permanente des travailleurs entre les entreprises a des effets contre productifs, notamment parce que les cultures professionnelles et les savoir-faire sont très importants, et que l'apprentissage d'un métier et la capacité à innover se forment avec le temps⁴⁰.

Pour cette raison, nous avons proposé une fiscalité adaptée, afin que les entreprises ne profitent pas du revenu minimum garanti ou de la sécurisation des parcours professionnels pour créer des emplois précaires et mal rémunérés.

Dans ce contexte, nous proposons également un contrat de travail unique, à durée indéterminée, comportant des modalités de rupture facilitées. L'absence d'obstacle au licenciement est associée à un engagement implicite de l'entreprise - qui réembauche souvent - et de la société - qui indemnise bien, forme et accompagne⁴¹.

Ce dispositif de mobilité et de sécurisation a un coût. Mais le « retour sur investissement » pour la société est procuré par les emplois créés, par le redéploiement des prélèvements obligatoires qui s'ensuit⁴² et par le mieux-être des travailleurs.

³⁸ Jusqu'à 25 ans, le temps consacré à étudier est plus important en France que chez nos voisins, alors que nous passons plus de temps « au travail » de 25 à 50 ans (Seillier, mission commune d'information, 2007, Sénat).

³⁹ Céreq

⁴⁰ Ramaux

⁴¹ Boulin

⁴² Dayan, CAS

3) Les temps de la vie

Temps libre et temps de travail

Le temps libre est émancipateur

L'identité et l'émancipation ne se constituent pas seulement par le travail, mais également par la culture, les relations sociales, l'engagement, la famille, les loisirs... Selon Joseph Stiglitz, la mesure de la richesse nationale (aujourd'hui le PIB) doit intégrer « la valeur du loisir », qui mesure la possibilité pour les citoyens de profiter des gains de productivité et du progrès d'une société.

Outre la question du temps disponible, nous devons valoriser les activités qui peuvent y trouver place. Ainsi, nous souhaitons développer les services de prise en charge de la dépendance (personnes âgées, enfants), ainsi que le soutien scolaire (mais à l'intérieur de l'institution scolaire). Nous proposons également l'élargissement de l'utilisation des « chèques » (culture, loisirs...).

Nous pensons qu'il est nécessaire de maintenir des temps partagés, c'est à dire pendant lesquels la grande majorité d'une population n'est pas en train de travailler (comme le dimanche).

Diminuer le temps de travail

La France ne mobilise pas bien ses ressources humaines⁴³. Notre taux d'emploi est particulièrement faible, alors que le temps de travail des personnes en emploi est dans la moyenne des pays développés. Le sous-emploi touche notamment les jeunes, les femmes et les seniors.

Les 35 heures ont constitué un progrès. Elles ont permis à davantage de personnes d'occuper un emploi, en répartissant mieux les heures de travail. Il ne s'agit pas de nier le coût financier de cette réforme, ni la difficulté de mise en œuvre pour les petites entreprises. La réduction du temps de travail doit être pensée comme un arbitrage légitime. Elle s'inscrit dans une logique historique d'amélioration de la qualité de vie. Sans fixer d'objectifs chiffrés pour les années et les décennies à venir, il nous semble important de poursuivre cette perspective de progrès.

L'emploi des seniors

Le temps de travail et le temps libre doivent s'envisager sur l'ensemble d'une vie, et pas seulement sur une semaine. C'est pourquoi la question de l'emploi des seniors, celle des retraites et de la diminution du temps de travail sont intimement liées.

Le taux d'emploi des 55-64 ans est particulièrement faible en France⁴⁴. Baisser le soi-disant « coût » du travail en diminuant les garanties de protection sociale, et ce afin de stimuler les embauches, est un leurre.

Les réformes des retraites successives ont conduit à déconsidérer le rôle des seniors dans le monde professionnel. En particulier, les préretraites sont trop souvent subies, et ne permettent pas de régler les problèmes d'emploi. Elles constituent pour les entreprises une variable d'ajustement. Ce dispositif ne doit plus concerner des générations, mais des catégories de travailleurs, impliquant notamment une meilleure prise en compte la pénibilité du travail.

Temps de travail et transmission des savoirs

⁴³ Artus, Cahuc, Zylberberg

⁴⁴ 37,3 % en 2005. En comparaison, la Suède affiche un taux de 69,1 %, la moyenne européenne étant un peu supérieure à 40 %.

Il manque des dispositifs permettant à la fois de lutter contre le mal-être des seniors au travail et de favoriser leur maintien ou leur retour en activité. L'un des effets de la réduction du temps de travail fut d'augmenter la productivité horaire des salariés. Concernant les plus de 50 ans, un aménagement horaire progressif spécifique à leur situation est donc envisageable, en fonction de leurs besoins particuliers et de leur secteur d'activité.

Cette mesure pourrait se traduire en créations d'emplois, en favorisant la transmission des connaissances et des compétences. Elle ouvre la possibilité pour l'entreprise d'embaucher plus facilement des personnes entrant sur le marché du travail sur un poste comparable à celui occupé par le senior. Jusqu'à son départ, il peut alors partiellement prendre en charge le nouvel entrant en le formant aux exigences de son métier, sous la forme d'un tutorat.

Sur cette période, le temps de travail des seniors diminue progressivement, permettant au senior de mieux assurer ses nouveaux besoins et ceux de son entourage⁴⁵, et d'envisager plus sereinement son départ en retraite.

Une retraite par répartition juste et unifiée

La société européenne est confrontée au vieillissement de sa population, rendant nécessaire une adaptation des modèles sociaux nationaux, en particulier le financement des retraites. La progression de l'espérance de vie est un signe de bonne santé. Mais l'une des incidences de cette longévité porte sur le décalage entre le nombre d'actifs et le nombre d'inactifs. A cet égard, le débat sur les régimes spéciaux était secondaire.

Notre perspective doit être le maintien d'un système par répartition, le seul garantissant une véritable justice sociale et une nécessaire sécurité.

Le système actuel étant d'une grande opacité, et résultant de l'empilement des régimes, il est nécessaire de le simplifier. Nous proposons notamment la fusion des régimes Arrco, Agirc et du régime général.

La règle doit être claire, et la même pour tous. Toutes les années de cotisation doivent compter, et l'on doit pouvoir partir quand on le souhaite, la pension versée dépendant alors de ces paramètres⁴⁶. La pénibilité du travail doit être véritablement intégrée dans le calcul.

⁴⁵ Comme la prise en charge d'une personne dépendante dans son entourage.

⁴⁶ Le coefficient de conversion dépend alors des évolutions démographiques : espérance de vie au moment du départ en retraite, ratio actifs/retraités... Ce coefficient a donc vocation à évoluer, mais sur de très longues périodes, n'empêchant pas d'anticiper sur le déroulement de la carrière.

AXE 2 : DONNER DU SENS ET ORIENTER LA PRODUCTION DE RICHESSES

Chapitre 1 : Une autre conception du progrès

1) L'impasse écologique et sociale du « toujours plus »

A droite comme à gauche, un même constat revient comme une litanie : la croissance en France est trop faible. Pourtant, observée sur une longue période, la croissance française se trouve dans la moyenne des pays industrialisés⁴⁷. Ces dernières années, elle a été essentiellement tirée par la consommation⁴⁸ des classes moyennes sous l'influence des gouvernements de droite. Or la consommation, comme nous l'avons vu, n'est pas extensible à l'infini, et pose de nombreux problèmes, en particulier écologiques. Nous ne saurions placer tous nos espoirs dans les progrès technologiques pour maîtriser l'impact de nos modes de vie sur l'environnement.

En principe, l'augmentation et l'écoulement de la production engendrent des embauches et des profits, qui à leur tour génèrent du pouvoir d'achat, et permettent d'alimenter le « cercle vertueux » du capitalisme, en finançant également les services publics à travers l'impôt⁴⁹. Dans un tel système, l'accroissement de la production est une condition essentielle du progrès.

La dynamique d'accumulation du capitalisme pousse notre économie à une fuite en avant pour maximiser les profits⁵⁰. Or, la compétition internationale perpétue cette fuite en avant, débouchant ainsi sur des crises de diverses natures : financières, alimentaires, environnementales...

Dans le même temps, les inégalités augmentent, justifiant l'exigence de croissance pour financer la redistribution. Les politiques sociales tentent alors de compenser a posteriori les effets négatifs de notre mode de développement.

Cette quête de maximisation de la production est une impasse. Elle ne répond pas à des objectifs d'amélioration du bien-être⁵¹ et de soutenabilité environnementale. Une autre conception du progrès nous impose d'agir sur le contenu de l'activité économique, davantage que sur le volume de production.

2) Dépasser le clivage entre croissance et décroissance

⁴⁷ entre Allemagne/Italie/Japon d'une part, et Royaume-Uni/États-Unis d'autre part.

⁴⁸ contrairement à l'Allemagne qui a mené une politique dite de rigueur tournée vers l'exportation.

⁴⁹ Plus en détails :

Les produits vendus génèrent un profit qui est ensuite réinvesti (apport de capital) de manière à augmenter le volume de production en partie au moyen d'embauches nouvelles (apport de travail). Une partie de ce profit est redistribuée aux salariés sous forme d'augmentation de salaires, tandis que les emplois créés contribuent à relancer la consommation : hausses de salaires et création d'emplois, issus des profits des entreprises, engendrent à leur tour d'autres profits. Les produits vendus permettent également d'augmenter le bien-être de ceux qui les achètent car ils correspondent à la rencontre entre l'offre et la demande (solvable) des consommateurs. Et le produit de l'impôt sur les revenus issus des salaires et des dividendes, permet de financer les services publics qui ne peuvent être assurés par le secteur marchand.

⁵⁰ Pour « faire tourner la machine », nous créons toujours plus de biens et de services, et notre société suscite toujours plus d'envies. Si la demande intérieure ne suffit pas à l'accroissement des profits, les acteurs économiques convoitent et suscitent la demande sur d'autres marchés.

⁵¹ Des études comme celles de Sir Layard ont démontré le décrochage entre la richesse toujours croissante et le bonheur qui stagne.

Afin de rendre notre économie soutenable, nous devons modifier les modes de production et de consommation dans tous les secteurs. Il s'agit également de diminuer ou d'arrêter certaines activités économiques, et de développer de manière privilégiée celles dont l'impact écologique est faible et l'utilité sociale réelle.

Cette perspective permet de dépasser un débat inutile entre la croissance et la décroissance. La croissance n'est envisageable que dans la mesure où notre empreinte écologique baisse dans des proportions suffisantes pour permettre la régénération des ressources.

Notre objectif n'est donc pas la croissance mais l'augmentation du bien-être, qui comprend nécessairement la réduction des inégalités. En ce sens, le débat actuel sur les indicateurs de richesse montre que le PIB sous-estime des activités socialement utiles. Au contraire, il valorise des activités écologiquement néfastes sans comptabiliser les dommages causés à l'environnement. Cette critique du PIB est largement partagée aujourd'hui ; mais les nouveaux indicateurs de richesse sont encore perçus davantage comme des compléments d'information. Nous proposons donc un nouvel indicateur pour remplacer le PIB.⁵²

Cependant, changer nos indicateurs n'est qu'une étape. L'essentiel est de revoir en profondeur nos outils de régulation.

3) Assigner des objectifs cohérents à la politique économique

L'intervention de l'Etat et des collectivités dans l'économie doit suivre un fil conducteur pour éviter le saupoudrage et les incohérences de l'action publique.

Le principal objectif de la politique économique est de répondre à tous les besoins non satisfaits par le marché. Elle doit poursuivre une amélioration du bien-être, reposant notamment sur la réduction du chômage, le développement des capacités des travailleurs et la préservation des équilibres naturels.

Vers une société du plein emploi

La réduction du chômage suppose un meilleur équilibre entre l'« offre » et la « demande » de travail. Outre la mobilité choisie des travailleurs, que nous avons déjà évoquée, la recherche d'une plus grande adéquation entre les emplois et les qualifications nécessite une réforme de l'enseignement professionnel et supérieur. D'une part, les passerelles entre les universités, les laboratoires et les entreprises sont trop rares. D'autre part, faute de moyens, l'Université ne peut assumer ses missions essentielles : construire et transmettre des connaissances à l'ensemble de la société (à tous les âges de la vie et pour tous les profils) ; apporter des compétences utiles dans le monde du travail.

L'objectif de plein-emploi requiert également que la production de biens et de services sur notre territoire ne subisse pas de plein fouet la concurrence des pays à bas coût de main d'œuvre. Outre les mesures que nous proposons pour réguler les échanges internationaux (axe 3), il est nécessaire que la France et l'Europe mettent en place une véritable politique industrielle. Elle doit permettre un développement des activités à forte valeur ajoutée (via l'investissement dans la Recherche&Développement), qui est aujourd'hui largement plébiscité.

Il correspond à la très consensuelle stratégie de Lisbonne. Il ne manque plus désormais que les outils, les moyens, ainsi qu'une réflexion sur l'utilité et la durabilité des activités concernées.

Améliorer les capacités des individus

⁵² Il devra utiliser des conventions partagées, en se fondant par exemple sur le rapport « Stern » ou le « Happy Planet Index ». Il devra également permettre une représentation collective de l'impact de notre mode de développement, comme le permet la mesure de « l'empreinte écologique ».

La politique économique doit favoriser l'accès à un emploi décent, correctement rémunéré et correspondant aux aspirations des individus. La maîtrise par les travailleurs de leur trajectoire professionnelle et de leur temps libre est une condition de l'épanouissement dans le travail, de même que leur capacité à intervenir dans les choix de l'organisme qui les paie.

Préserver les équilibres environnementaux

Nos instruments économiques doivent nécessairement poursuivre un objectif de réduction ou suppression des dégradations de l'environnement et des prélèvements sur les ressources naturelles.

En particulier, notre système de production et d'échanges doit progressivement s'orienter vers :

- une économie des fonctionnalités, privilégiant l'usage plutôt que la propriété⁵³ ;
- une diversification des activités à l'intérieur d'une même région (ou d'un même bassin de vie) permettant, pour certains biens et services, un raccourcissement des circuits entre les producteurs et les consommateurs.

Chapitre 2 : Financer la création de richesses durables

1) Compter sur l'éthique spontanée des entreprises ne suffira pas

Les entreprises peuvent choisir d'adopter une démarche éthique en matière d'environnement et de progrès social, sans intervention publique, pour diverses raisons : altruisme, meilleure rentabilité de l'investissement, amélioration de l'image de marque... Des fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) permettent également des progrès importants. Mais les missions qu'ils donnent aux entreprises sont souvent contradictoires, entre la protection de l'environnement et les exigences de rentabilité.

De manière générale, les initiatives spontanées des entreprises et des actionnaires ne suffiront pas à soumettre l'activité des entreprises au respect de critères sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance. De la même façon, les « petits gestes du quotidien » et les actions pédagogiques à destination des citoyens sont nécessaires, mais l'on ne peut se contenter de ce type de démarches dont l'impact global reste limité.

Afin de modifier les intérêts en jeu, l'intervention de la puissance publique est indispensable.

2) Renforcer la place des choix collectifs dans le financement des activités économiques

Nous observons que la France n'est spécialisée économiquement que dans peu de secteurs. Elle reste toutefois encore trop dépendante de secteurs fragiles et peu « durables » tels que l'automobile et l'aéronautique. Elle n'investit pas suffisamment dans l'innovation et les nouvelles technologies, constat partagé désormais par l'ensemble des responsables politiques.

Plusieurs économistes⁵⁴ réfutent également le diagnostic selon lequel les petites entreprises se trouvent dans une situation plus difficile que les structures de taille plus importante. Ils font d'ailleurs

⁵³ Si notre besoin d'utiliser une voiture n'est pas régulier, alors il vaut mieux louer (ou partager) que posséder. Car la propriété d'un véhicule est la principale incitation à l'utiliser, même lorsque ce n'est pas nécessaire. Cela suppose un changement global de comportement, et une économie qui offre de nouveaux services. L'Etat et les collectivités doivent être à l'origine de cette évolution.

⁵⁴ Guillaume Duval, Patrick Artus...

état de l'environnement défavorable aux activités des moyennes entreprises, qui sont relativement peu nombreuses dans notre pays.

D'autres observations du même type peuvent être formulées. Elles permettent d'identifier certaines carences de notre pays dans un système mondialisé. En réponse, des choix politiques doivent conduire à faire évoluer notre économie.

Pour un certain nombre d'activités économiques, la collectivité doit intervenir dans la structure de financement. Mais elle doit concentrer ses interventions sur des objectifs particuliers. Les activités concernées ont les caractéristiques suivantes :

- Elles ne rentrent pas dans le champ des services publics (qui font l'objet d'un financement spécifiquement public).
- Malgré leur utilité sociale et leur intérêt économique à long terme, elles manquent de rentabilité au regard des critères fixés par les marchés. C'est le cas, par exemple, d'un grand nombre de projets d'investissements dans l'innovation, considérés comme trop risqués⁵⁵.
- Elles sont en phase avec les préférences collectives, dans une perspective de « développement durable », et correspondent donc à des besoins que l'économie doit pouvoir satisfaire.

L'une des missions de cette intervention publique, axée sur le long terme, serait le passage à une économie de fonctionnalités. Une autre mission pourrait être la réorientation de notre économie vers une "écologie industrielle" ou "économie circulaire"⁵⁶. Ces démarches sont fortement liées à notre politique d'aménagement du territoire (axe 3).

3) Un outil mixte d'investissement

Le financement de ces activités doit bénéficier de nouveaux instruments de crédit. L'Etat (en attente d'un compromis politique européen permettant d'utiliser ce type de leviers à une échelle plus large) doit être à l'origine de la création d'un outil mixte d'investissement, réunissant une agence publique et des banques.

L'agence publique pose des critères, en application des choix de planification opérés par l'Etat. Elle apporte la garantie financière de l'Etat en cas de défaillance forte et imprévue du secteur concerné. Elle apporte également une part de financement.

Cette part est d'une ampleur limitée. Il ne s'agit pas de nier la capacité de l'Etat à s'endetter pour investir dans l'avenir ; dans une situation de moindre endettement public, dans une économie moins déficitaire à l'égard du reste du monde, il serait envisageable d'augmenter la part relative de cet investissement, rapprochant cet outil de financement des fonds souverains que l'on voit fleurir aujourd'hui dans des pays émergents ou bénéficiant d'une rente pétrolière.

De leur côté, motivées par cet environnement financier favorable, les banques apportent la plus grande partie des fonds, en concertation avec l'agence publique, et en contrepartie des garanties apportées par la collectivité.

Cet instrument est obligatoirement associé à la création d'une structure de planification, qui n'existe plus en France⁵⁷. Elle ne correspondrait pas à un empilement administratif supplémentaire, ni à la

⁵⁵ Les économistes s'accordent sur le fait que l'un des principaux problèmes aujourd'hui est la croissance des PME innovantes, en comparaison avec les Etats-Unis où la gestion du risque est différente.

⁵⁶ Par exemple en finançant en priorité les écoparcs industriels dans lesquels les entreprises mutualisent l'utilisation de matériaux, et où les déchets des uns sont les ressources des autres. Ces projets doivent être accompagnés d'une forme de concentration industrielle générant des économies multiples.

⁵⁷ Notre administration n'a pas les capacités d'expertise stratégique, en interne, qui lui permettraient de mener une politique industrielle. C'est également vrai, en grande partie, sur les orientations données à la recherche scientifique et sur la définition des priorités de développement technologique.

création d'un « Gosplan ». Il s'agirait d'un outil permettant à l'Etat de formuler en termes techniques des préférences collectives élaborées démocratiquement. En aucun cas, cet instrument de planification n'aurait vocation à réaliser des choix à la place du politique.

Dans cette optique, l'Etat ne serait donc pas le propriétaire, ni même l'investisseur principal ou le donneur d'ordre, mais celui qui donne une impulsion et définit un cadre pour développer les activités jugées prioritaires.

Cette proposition prend tout son sens au moment où l'on débat de l'avenir de la Caisse des Dépôts et Consignations⁵⁸. Il s'agit, de façon claire et pragmatique, d'opérer une repolitisation de l'économie.

Cette nouvelle manière d'envisager l'intervention de l'Etat dans l'économie, et de rendre plus efficace la politique industrielle en concentrant les efforts et les investissements, s'accompagne nécessairement d'une politique de régulation des activités économiques et des comportements individuels.

Chapitre 3 : Orienter les choix de production et de consommation

Comme nous l'avons dit précédemment, il est nécessaire de construire un indicateur de richesse qui prenne en compte l'ensemble des activités économiques et de leurs effets. Cette première étape doit être dépassée, et la puissance publique doit rapidement actionner les leviers qui sont à sa disposition.

Il s'agit de favoriser des actions, de la part des entreprises, des consommateurs, des citoyens, qui respectent des objectifs partagés par tous. Pour cela, le prix des biens et des services qui s'échangent sur les marchés doit tenir compte d'un ensemble de facteurs, comme leur impact sur le climat, les écosystèmes, les conditions de travail...

1) Des instruments pour comprendre et agir

La connaissance des coûts (et des bénéfices) sociaux et environnementaux

L'action publique doit reposer sur une information de qualité. Il est techniquement possible de calculer les coûts sociaux et environnementaux d'un bien ou d'un service (c'est-à-dire les « externalités »). Plusieurs institutions réalisent ces calculs⁵⁹.

Par exemple, les marchés de permis d'émission de gaz à effet de serre, mis en place par l'Union européenne en application du protocole de Kyoto, et qui concernent les grandes industries, reposent sur une estimation du « prix » de la tonne de carbone, ou plutôt du coût nécessaire pour éviter de l'utiliser.

⁵⁸ suite à la banalisation du livret A et à la volonté de Nicolas Sarkozy de ne l'utiliser que pour la "défense et la promotion des intérêts économiques" de la France), de l'arrivée des fonds souverains, et, de manière plus général, de l'interventionnisme et de la légitimité d'une politique industrielle.

⁵⁹ Le Commissariat Général du Plan, avant de disparaître (ou de devenir le Centre d'Analyse Stratégique, selon les interprétations), avec les travaux conduits par Marcel Boiteux, avait proposé des modèles permettant d'accorder une valeur aux effets « externes » (non pris en compte dans le prix auquel s'échangent les biens et des services). Notre administration est également imprégnée de ces modèles. Mais cela n'a jamais donné naissance à une politique publique globale.

L'implication irremplaçable du politique

Ces dispositifs supposent également un objectif arbitré au niveau politique, comme la réduction du niveau des émissions de CO₂, avec une échéance et une quantité. D'où une implication importante du politique dans ces systèmes d'incitation.

C'est également le politique qui choisit les leviers à actionner : la réglementation, les incitations fiscales, la pédagogie (essentielle, mais insuffisante), les quotas, le rationnement (la « carte carbone » proposée par le gouvernement britannique)⁶⁰...

Réglementation et fiscalité

L'Etat et l'Union européenne utilisent, souvent à bon escient, la réglementation. C'est le cas, par exemple, des normes de consommation d'énergie pour les bâtiments, ou des contraintes dans l'utilisation par l'industrie de certaines substances chimiques (directive Reach). Mais les réglementations étant parfois contradictoires entre elles, un travail de mise en cohérence de l'ensemble doit être réalisé, à la lumière de nos récents engagements environnementaux.

Les outils fiscaux sont complémentaires de la réglementation⁶¹. Ils peuvent être particulièrement efficaces pour favoriser des comportements « vertueux »⁶². Actuellement, le taux global de la fiscalité écologique est bien en deçà du seuil qui permettrait de déclencher des modifications de comportement.

2) Refonder notre fiscalité pour orienter les prix et pour mieux redistribuer

Pour traduire dans la réalité notre objectif, c'est-à-dire une meilleure adéquation entre le « prix » des biens et des services et leur coût réel, la fiscalité est un levier essentiel. Une refonte globale de notre système fiscal est nécessaire pour aboutir à un meilleur équilibre entre des finalités complémentaires : la redistribution, l'incitation à des comportements vertueux, le financement des politiques publiques.

Nos orientations pour la cette réforme de grande ampleur sont les suivantes :

- renforcer le rôle redistributif de l'impôt sur le revenu,
- faire porter la fiscalité davantage sur le patrimoine, les activités financières spéculatives, et les impacts négatifs sur l'environnement,
- renforcer l'action des collectivités (avec une péréquation financière nationale),
- rendre plus lisible la fiscalité, et donc plus identifiables le retour en termes de « services rendus »,
- supprimer les niches et les effets contre-productifs.

Une taxe globale de compensation des coûts sociaux et environnementaux

Dans le cadre de cette refonte globale de notre fiscalité, nous proposons de créer une taxe globale de compensation des coûts sociaux et environnementaux. Elle serait assise sur la consommation

⁶⁰ Nous considérons que le rationnement peut être un instrument efficace, mais qu'il est de nature très bureaucratique, et qu'il entraîne une réduction des libertés individuelles. Par ailleurs, il n'est pas plus égalitaire que d'autres outils, comme les taxes, car il peut faire l'objet de transactions (les riches achètent les cartes des pauvres), tandis que les taxes peuvent faire l'objet d'une compensation sociale. Enfin, il nous semble que le rationnement ne conduit pas nécessairement à un traitement différencié en fonction des besoins réels.

⁶¹ Le choix entre ces outils dépend des acteurs en place, et de la propension de la consommation à évoluer en fonction des prix (élasticité).

⁶² Ils révèlent des informations sur les produits qui sont difficiles ou coûteuses à obtenir par les agents économiques sans signal sur les prix. Par ailleurs, s'agissant par exemple de la fiscalité écologique, ils minimisent les coûts de dépollution, et incitent à faire mieux que la norme existante.

de biens et de services. Au contraire de la TVA, son taux varierait pour chaque type de produit en fonction de son impact (ou celui de son processus de production) négatif. Dans l'idéal, cette taxe globale devrait être européenne.

C'est bien l'ensemble des impacts qui serait pris en considération, notamment les émissions de gaz à effet de serre et la dégradation des écosystèmes⁶³. Cette taxe pourrait également toucher les emballages et diverses substances polluantes, dont l'azote⁶⁴. Dans une vision élargie, elle peut intégrer la taxe sur les activités publicitaires que nous avons proposée auparavant (axe 1).

Quant à la surexploitation des ressources naturelles, comme les produits issus de la mer, elle fait souvent l'objet d'une politique spécifique. Ainsi, la pêche doit respecter des quotas pour gérer la rareté⁶⁵. Une fiscalité adaptée sur la consommation de poissons est possible, mais il ne faut pas empiler les outils. Surtout, l'Etat doit en priorité proposer et financer des solutions de reconversion. Chercher à faire tourner nos capacités actuelles de pêche nous conduit à une impasse.

Une réponse cohérente aux crises sociale et environnementale

Le produit de cette taxe de compensation serait affecté, mais de façon globale, à un « paquet » comprenant des investissements concernés par les objectifs de la taxe : transport, énergie... Cette affectation globale, et son utilisation limitée à des investissements, règle le problème de la diminution de la recette en cas de réussite de la taxe à faire diminuer tel comportement indésirable. Elle permet donc de dépasser les polémiques autour de l'affectation.

Ce dispositif est ancré dans le long terme. Sa mise en place est obligatoirement progressive. Les taux doivent être annoncés suffisamment à l'avance. La structure de planification dont nous avons prôné la création pourra formuler des propositions d'actualisation des taux pour chaque type de bien ou de service concerné par la taxe. Cependant, c'est bien le politique qui fixe les objectifs à atteindre.

Cette fiscalité progressive, qui décourage par exemple l'usage des énergies fossiles, permet aux ménages et aux entreprises de s'adapter à la crise énergétique. Les plus défavorisés seraient les plus touchés par cette crise. C'est pourquoi la taxe n'est acceptable qu'accompagnée d'aides financières pour les personnes aux revenus modestes et dépendantes de l'usage de l'automobile⁶⁶. Le produit de la taxe permet de financer ces aides, de même qu'il permet d'accroître les investissements dans les alternatives au pétrole, comme les transports collectifs.

3) Démocratiser les entreprises et mieux répartir les richesses produites

L'entreprise doit redevenir un lieu de démocratisation de l'économie, pour ne pas faire porter tous les espoirs de la gauche sur la régulation macro-économique. Celle-ci est indispensable, mais de plus en plus difficile à manœuvrer dans le cadre d'une économie mondialisée.

Agir sur l'organisation des entreprises et l'utilisation des profits

La gauche ne doit pas renoncer à agir sur la propriété des outils de production. Il ne s'agit pas forcément de recourir à des nationalisations, mais plutôt de transformer la structure même de l'entreprise. Nous souhaitons notamment favoriser les formes coopératives dans la production et la

⁶³ L'un des piliers de la taxe, et donc une part importante de la justification de son taux, serait la composante carbone du bien ou du service. La taxe carbone serait donc fondue dans cette taxe.

⁶⁴ L'intégration des pollutions et de l'utilisation excessive de l'eau est envisageable, pour plus de lisibilité, mais le système des agences de l'eau est, en principe, déjà efficace.

⁶⁵ La politique des quotas n'est pas sans effets pervers : montée des prises accessoires, report des pêches vers d'autres espèces... Pourquoi ne pas mettre aux enchères, au plan européen, des quotas individuels de pêche transférables et rétrocessibles ?

⁶⁶ Ces aides devront être versées régulièrement et sans attendre la mise en place de la taxe ou les augmentations de taux.

consommation. Toutefois, l'économie sociale ne doit pas être considérée comme un secteur à part, spécialisé dans des activités comme l'insertion, les services à la personne ou la banque.

Ainsi, dans le cadre d'une refonte globale de notre système fiscal, nous devons faire évoluer la fiscalité sur les entreprises en fonction de plusieurs objectifs, dont celui de développer une économie « coopérative » dans tous les domaines.

La fiscalité⁶⁷ devra favoriser les entreprises qui :

- sont détenues majoritairement par un groupe de salariés ou de consommateurs,
- utilisent en grande majorité leurs bénéfices pour rémunérer le travail et améliorer l'outil de production⁶⁸,
- permettent aux salariés de participer à la prise de décision,
- ont peu recours à l'emploi précaire subi,
- consacrent une part importante de leur budget à la Recherche&Développement (dans les secteurs concernés).

L'augmentation du nombre d'entreprises coopératives, ou d'entreprises détenues collectivement par un groupe de salariés, passe également par le développement de la micro-finance. Elle n'est pas réservée aux Pays du Sud. Ce système, basé sur la confiance et les circuits financiers courts, doit bénéficier du soutien fiscal de la puissance publique qui, en cas d'absence d'offre satisfaisante, pourra mettre en place un service public de micro-crédit.

Rééquilibrer le partage de la valeur ajoutée

Le partage de la valeur ajoutée, dans une économie de plus en plus « capitalistique », est moins favorable aux salaires (la part de l'amortissement augmente beaucoup ; les profits augmentent légèrement). Et comme le capital contribue peu au financement de la protection sociale, la part des cotisations dans les salaires augmente.

Nous proposons un cadre de négociation annuel des salaires, par branche (donc en tenant compte du contexte économique de chaque secteur). L'Etat interviendra en cas d'échec, et fera évoluer par la loi les grilles de rémunération.

Nous souhaitons également une véritable application des lois en matière d'égalité salariale entre les hommes et les femmes et de discrimination.

⁶⁷ En modulant par exemple l'impôt sur les sociétés.

⁶⁸ En effet, l'exigence de rentabilité à court terme de nombreux acteurs économiques conduit à réaffecter les profits essentiellement à la rémunération des actionnaires et trop peu à réinvestir dans l'appareil de production.

AXE 3 : GOUVERNER LES TERRITOIRES

Un modèle économique soutenable doit se décliner à chaque échelle de territoire, « du local au global ». Ce principe est largement partagé, mais les outils manquent encore pour s'assurer de cette cohérence des politiques publiques.

Notre projet de société est conçu pour orienter l'action d'un gouvernement national. Cependant, il s'insère dans une réflexion plus générale sur les régulations internationales et sur les territoires, sur lesquels l'Etat peut agir (directement ou à travers des prises de positions).

L'Europe est une dimension présente dans l'ensemble de notre projet. À maintes reprises, nous avons proposé d'infléchir ou de mettre en place des politiques européennes. C'est pourquoi nous n'aborderons ici que les questions d'intégration européenne.

Chapitre 1 : Face aux enjeux globaux, des régulations internationales

1) La mondialisation nous impose de nouvelles régulations

Des déséquilibres mondiaux aux effets multiples

La part des pays en développement dans la production mondiale de richesses a augmenté légèrement ces dernières années, mais le « rattrapage » reste très lent, même pour les pays pauvres⁶⁹. Pour les années à venir, la banque mondiale⁷⁰ prévoit le prolongement de ces tendances, ainsi que le creusement de l'écart entre les personnes les plus riches et les personnes les plus pauvres dans le monde.

Le dumping social se pratique également entre les pays pauvres. En outre, dans des pays à forte croissance, notamment la Chine, la croissance à deux chiffres ne se traduit pas par un développement du marché intérieur, provoquant un déséquilibre économique à l'échelle mondiale. Il est subi par les populations locales dont les conditions de vie s'améliorent de manière très inégalitaire, mais également dans les pays industrialisés pas les salariés menacés de délocalisation.

Les pays industrialisés victimes de la mondialisation ?

La mondialisation génère des déplacements de sites de production entre pays et régions du monde. En France, mais également en Europe et aux Etats-Unis, elle est largement perçue comme destructrice d'emplois. Le protectionnisme apparaît de plus en plus comme une solution légitime, notamment dans des secteurs comme l'agriculture.

Les délocalisations (et la désindustrialisation au sens large) sont un phénomène réel, mais l'impact de l'ouverture de notre économie nationale sur le reste du monde est difficilement mesurable⁷¹. Nous observons notamment que la concurrence « subie » par la France est essentiellement

⁶⁹ Le destin de l'Afrique n'est pas tranché dans les rapports. Décrochage ? Perspectives de croissance forte et de démocratisation ?

⁷⁰ Banque mondiale, 2007.

⁷¹ En particulier, il est difficile de faire la part des choses entre délocalisations (perte d'emplois) et investissements (création d'emplois) sur notre territoire qui reste très attractif.

exercée par d'autres pays européens, principalement ceux de la zone euro⁷². Il faut toutefois considérer les effets de la fragmentation de la chaîne de valeur ajoutée, lorsque des composants d'un produit proviennent de pays à bas coût de main d'œuvre et sont assemblés en Europe⁷³. Le mouvement de création et de destruction d'emplois liés à la mondialisation débouche sur des opportunités économiques pour certaines entreprises, mais également sur des pertes d'emploi inégalement réparties. Il est donc nécessaire de renforcer l'accompagnement des travailleurs et des territoires touchés⁷⁴.

Les marges réduites mais existantes des Etats

Dans cette économie mondialisée, les marges de manœuvre des Etats sont plus faibles. Les stratégies adoptées tournent traditionnellement autour de deux choix : la relance de la consommation pour développer l'activité et l'emploi ; la baisse de la fiscalité sur les entreprises et les gros revenus pour renforcer la compétitivité des entreprises. Ces politiques conjoncturelles montrent rapidement leurs limites lorsqu'elles sont exercées dans un cadre strictement national.

Les marges sont diminuées, mais elles ne sont pas nulles. Face à la contrainte économique extérieure, il reste aux Etats des leviers d'action en matière de réglementation et de fiscalité. Ces leviers contribuent à aider les territoires, à attirer des investissements et créer des emplois. Ils peuvent ainsi agir sur la qualité des infrastructures et des services publics, l'organisation du marché intérieur, la formation initiale et continue, l'adaptation des qualifications, la Recherche&Développement, la politique industrielle, la qualité de vie...

Le manque de régulation à l'échelle mondiale

Les marchés financiers ne sont pas rationnels, et les crises sont fréquentes (crise asiatique de 1998, bulle Internet, subprimes, crise alimentaire...). Leur maîtrise est insuffisante⁷⁵, notamment parce qu'il manque des outils pour éviter les emballements de la finance spéculative au détriment de l'économie réelle. Les institutions internationales ne jouent pas un rôle suffisant, et manquent de légitimité⁷⁶.

En effet, le nombre de traités bilatéraux augmente, remettant en cause le multilatéralisme. Même le protocole de Kyoto, malgré son ampleur très limitée face à la crise climatique, n'est pas respecté. Les relations internationales sont davantage envisagées sous l'angle de la concurrence que de la coopération pour la protection des biens publics mondiaux.

Dans ce contexte, comment concilier développement économique et protection de l'environnement, compte tenu des aspirations différentes entre pays pauvres, pays émergents et pays industrialisés ?

Comment prévenir le risque d'une multiplication des conflits pour l'appropriation des ressources (eau, métaux, fossiles, patrimoine génétique...) ?

Comment construire des objectifs communs (diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, stopper la perte de biodiversité, éradiquer la pauvreté...), et mettre en place des régulations fortes à l'échelle mondiale ?

2) Vers un nouvel équilibre commercial et alimentaire

⁷² et l'Allemagne en particulier

⁷³ Selon l'Insee (2005), les délocalisations ne sont la cause que de 12% des réductions d'effectifs industriels ; parmi ses 12%, 53% "profitent" à d'autres pays européens et 14% à la Chine. Cependant, il faut leur ajouter les effets de la fragmentation de la chaîne de valeur ajoutée, lorsque des composants d'un produit ont été fabriqués dans des pays à bas coûts de main d'œuvre.

⁷⁴ d'autant que lorsqu'une usine ferme, ce sont de nombreux emplois de service qui disparaissent également

⁷⁵ Galbraith

⁷⁶ Leur fonctionnement est opaque. La maigre régulation économique qu'elles mettent en œuvre ne concernent pas l'environnement.

Pour des protections commerciales adaptées aux besoins de développement

Un rééquilibrage entre pays riches et pays pauvres

Notre objectif, largement partagé, est d'atteindre un mode de vie soutenable à l'échelle mondiale. Dans le même temps, notre exigence d'équité nous impose de réduire les fortes inégalités entre les pays. Il est donc indispensable de permettre aux pays pauvres d'atteindre un niveau de vie comparable à celui des pays riches.

A l'évidence, cet équilibre ne peut emprunter les mêmes voies de développement que celles des pays riches. Surtout, un tel rééquilibrage, compte tenu des limites physiques de notre planète, suppose que les pays riches réduisent drastiquement leur impact sur les grands équilibres écologiques comme le climat et la biodiversité.

Face à la concurrence mondiale, quel degré d'ouverture des économies ?

Dans cette situation, la lutte contre les inégalités à l'échelle mondiale justifie une partie de la concurrence entre pays riches et pays pauvres. Nous pouvons aussi trouver un intérêt à importer à bas prix certains produits à faible valeur ajoutée. Mais le rééquilibrage ne légitime pas pour autant le dumping social et environnemental.

Il nous semble que le débat sur la nécessité de recourir au protectionnisme peut être approché de cette manière. L'ouverture aux échanges mondiaux comportant des aspects positifs, une application de barrières commerciales ne peut s'appliquer de manière globale⁷⁷ et unilatérale. D'une part, les engagements pris par nos gouvernements à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) nous l'interdisent. D'autre part, au-delà de la préservation de nos intérêts économiques, nous devons penser aux compromis et à la coopération nécessaires pour préserver l'environnement.

Cependant, certains échanges posant des problèmes bien identifiés, il est nécessaire d'intervenir. C'est le cas pour les biens et les services dont la production ne respecte pas les normes sur le travail décent établies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT)⁷⁸, ou porte atteinte à l'environnement. C'est également le cas des échanges qui menacent lourdement la diversité des économies des pays riches, en diminuant par exemple dangereusement la part de la production industrielle par rapport aux activités de services.

Cette perspective globale permet de faire la différence entre différents types d'échanges. Des protections commerciales sont alors justifiables pour régler des problèmes identifiés comme tels.

Les pays pauvres trouveront également un intérêt à cette régulation, voire à cette diminution relative des échanges. En effet, si leur objectif à court terme est d'exporter des marchandises, il est indispensable qu'ils fondent leur développement sur la demande intérieure et l'amélioration du niveau de vie de leurs populations⁷⁹.

⁷⁷ En outre, le protectionnisme peut freiner la diffusion de nouvelles technologies favorables à l'environnement s'il est appliqué quels que soient les produits (par exemple, les voitures hybrides Japonaises ne peuvent que pousser les constructeurs européens à développer des véhicules moins polluants).

⁷⁸ En particulier, la lutte contre le dumping social suppose la mise en place d'un salaire minimum dans chaque pays, l'exercice du droit syndical et une couverture sociale pour les travailleurs.

⁷⁹ Nombre d'économistes nuancent par exemple fortement les bienfaits de l'ouverture des frontières commerciales dans les pays pauvres. Il ne s'agit pas seulement des pays d'Afrique et d'Amérique latine victimes des politiques de rigueur budgétaire et d'ouverture de leurs marchés imposées par le Fonds Monétaire International dans les années 1980. Ils nuancent également la réussite des pays d'Asie et notamment de la Chine, en soulignant qu'en parallèle à la création et à l'enrichissement d'une classe moyenne, les fermetures d'usines d'Etat et la concentration des terres agricoles ont touché nombre d'ouvriers et de paysans Chinois. En d'autres termes, il n'est pas satisfaisant que l'épargne chinoise serve à financer l'endettement des ménages américains au lieu d'améliorer le niveau de vie des chinois.

Des moyens d'agir

En attendant une réforme profonde de l'OMC, l'Europe doit passer des accords de coopération commerciale avec les pays pauvres

Le principe de la libéralisation des échanges économiques ne doit pas primer sur le respect des normes sociales et environnementales. L'OMC doit donc revoir en profondeur sa stratégie et élargir son point de vue. Mais ce changement est du ressort des Etats, puisqu'un consensus doit être trouvé parmi les 150 pays qui composent l'organisation⁸⁰.

Le droit international n'est pas suffisamment fort, aujourd'hui, pour régler de nombreuses crises politiques à travers la planète. De la même manière, le multilatéralisme en matière commerciale ne permet pas encore de construire des régulations collectives pourtant indispensables. L'Europe, pour promouvoir un modèle de développement fondé sur le respect d'objectifs sociaux et environnementaux, doit donc provisoirement recourir à ces accords bilatéraux⁸¹.

Ces accords bilatéraux signés (ou révisés) par l'Union européenne intégreront des clauses sociales et environnementales. Ils permettront aux pays pauvres de bénéficier d'un traitement commercial particulier⁸², compte tenu de leur faible niveau de vie. Lorsque les règles en vigueur à l'OMC permettront d'intégrer véritablement de nouvelles problématiques, comme celles de l'équité, du climat et de la biodiversité, alors ces accords n'auront plus lieu d'être.

Pour des protections commerciales décourageant les activités non soutenables

En complément de la refonte fiscale à l'échelle nationale, voire européenne, que nous avons proposée (axe 2), nous souhaitons la mise en place d'une taxe « d'ajustement aux frontières ». Son principe et ses contours sont déjà en discussion à la Commission européenne, et le Grenelle de l'environnement en a largement débattu. Il ne s'agit donc pas d'une innovation politique. Mais il convient de souligner son importance dans l'équilibre commercial mondial que nous proposons.

Cette taxe permet d'apprécier l'impact environnemental des produits qui entrent sur le territoire européen. Elle s'applique aux produits provenant de pays qui n'ont pas intégré le protocole de Kyoto, ou ne respectent pas les engagements internationaux en matière de protection de la biodiversité (par exemple sur l'exploitation de bois exotiques).

Ce dispositif suppose une politique européenne plus ambitieuse en matière de traçabilité, et la création d'une organisation internationale pour unifier la labellisation des produits.

Des moyens affectés à l'équité

Cette taxe prendra notamment en compte la « dimension carbone » des produits, y compris l'impact de leur moyen d'acheminement. Compte tenu de l'impact du transport international sur les émissions de gaz à effet de serre, elle favorisera un rapprochement entre les lieux de production et de consommation⁸³, sans empêcher les échanges « utiles ». Nous ne devons pas attendre que le prix du baril de pétrole augmente davantage pour opérer ce mouvement, mais anticiper pour qu'il ne se fasse pas dans la douleur.

Outre cet effet positif, la taxe « d'ajustement aux frontières » dégagera des sommes importantes, qui devront alimenter un fonds de développement pour les pays pauvres. Elle sera complétée, dans

⁸⁰ Cela explique en partie le blocage du cycle de Doha.

⁸¹ et plurilatéraux

⁸² Il s'agit par exemple d'accepter une non-réciprocité dans l'ouverture des marchés (comme pour les anciens accords « ACP »).

⁸³ Cette relocalisation concernera en particulier la production agricole, mais également divers produits dont la valeur ajoutée est relativement faible.

l'idéal, par le produit d'une fiscalité internationale, ou même européenne, sur les mouvements de capitaux.

Ce fonds permettra de financer des projets dans les pays pauvres. Il n'est pas utile, ici, de dresser la liste des besoins de financement. Le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD) a déjà réalisé ce travail⁸⁴. Nous y ajouterons toutefois des projets alternatifs à l'utilisation d'énergies fossiles et des programmes de sauvegarde de la biodiversité.

Un tel système de financement permettra aux pays pauvres de limiter leur dépendance à l'aide publique des pays riches, dont le principe et les conditions d'application posent de nombreuses questions.

Pour un système monétaire recentré sur son rôle d'échange

La fin du système monétaire issu de Bretton Woods, à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, a créé un déséquilibre financier à l'échelle de la planète. Il est lié, en particulier, à la capacité d'endettement des Etats-Unis. Contre la spéculation monétaire, génératrice de crises et limitant les marges de manœuvre pour les politiques publiques, nous proposons un « serpent monétaire international ».

Nourrir neuf milliards d'êtres humains en 2050

Crise alimentaire et crise écologique

La multiplication des émeutes de la faim ont récemment interpellé les médias. Cependant, bien avant la récente hausse du cours des matières premières agricoles, la sécurité alimentaire était une priorité pour les pays pauvres, et notamment pour les paysans, qui sont paradoxalement les premiers touchés par la faim.

Les principales causes de la crise alimentaire sont connues : développement des agrocarburants au détriment des surfaces affectées à la production alimentaire, spéculation sur le cours des matières premières provoquant la hausse des prix, évolution de la demande des pays émergents⁸⁵, concurrence des productions des pays riches largement subventionnées, politique d'exportation vers les pays riches au détriment des cultures vivrières.

Les pays industrialisés sont également concernés, au-delà des impacts sur notre pouvoir d'achat. En effet, la sécurité alimentaire est à la croisée de plusieurs problématiques, telles que la sauvegarde de la biodiversité et le changement climatique. Ainsi, la déforestation en Amazonie ou en Indonésie est fortement liée à l'alimentation en soja du bétail européen. Elle rend difficile l'accès des populations locales aux produits issus de la forêt, et détruit des arbres qui sont autant de puits de carbone limitant le changement climatique. De son côté, le changement climatique menace directement la sécurité alimentaire : sécheresse, destruction d'écosystèmes⁸⁶... La boucle est bouclée.

Développer l'agriculture mondiale

D'une part, les contraintes sont fortes : déséquilibres géographiques entre grandes zones de production et de consommation ; exigences environnementales que nous avons déjà évoquées (en y ajoutant celles de la ressource en eau et du risque de contamination par les OGM) ; enjeux liés à notre développement (démographie, étalement urbain, augmentation de la consommation par habitant, exigence de qualité)...

⁸⁴ notamment à l'occasion des « objectifs du millénaire »

⁸⁵ plus de viande et de légumes mais moins de féculents

⁸⁶ notamment du plancton, essentiel pour la vie océanique

D'autre part, les opportunités sont peu nombreuses : l'agriculture biologique est une technique éprouvée et intéressante dans certaines zones, mais elle ne constitue pas une solution à l'échelle mondiale ; l'accroissement des échanges internationaux pose de nombreux problèmes d'environnement et de souveraineté alimentaire ; les techniques permettant notamment de réduire les « intrants » (engrais, pesticides...) s'améliorent, mais de manière limitée...

Dans ce contexte, nous défendons la perspective d'une augmentation des rendements, permise par la diffusion des techniques d'agro-écologie⁸⁷ qui limitent l'impact sur les écosystèmes. La condition de ce développement est la lutte contre la pauvreté pour l'appropriation des techniques par les paysans du monde entier, c'est à dire la moitié de l'humanité. Il s'accompagne également d'une diversification des cultures à l'intérieur d'une même zone géographique, permettant un raccourcissement des circuits de distribution, et donc une forme de souveraineté alimentaire.

Des outils pour renforcer la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire et l'amélioration de la production agricole, comme la satisfaction d'autres besoins essentiels tels que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau et à l'assainissement, nécessitent de mobiliser des moyens financiers qui n'existent pas aujourd'hui, malgré l'enrichissement continu à l'échelle planétaire⁸⁸.

Nous proposons la mise en place d'un prélèvement sur les produits agricoles à la frontière. Il viendra alimenter le fonds de développement dont nous avons proposé la création. Dans un premier temps, ce prélèvement pourrait s'envisager à l'échelle européenne, en lien avec la Politique Agricole Commune (PAC).

Dans le domaine agricole, ce fonds de développement permettra le financement d'un système de prix garantis pour les producteurs, qui s'activera en cas de déséquilibre sur les marchés. Il financera également le développement à grande échelle des techniques d'agro-écologie.

En parallèle, les Etats devront garantir le respect d'un réseau mondial d'aires marines et forestières protégées, et lutter contre l'exploitation illégale du bois et la surpêche.

De son côté, l'Europe doit prendre des engagements pour maîtriser son offre et sa demande. Les Etats-membres doivent s'engager par exemple sur une réduction de la consommation de viande et de poisson, tout en aidant les professionnels à diminuer leur production ou à se reconvertir. En outre, la PAC doit évoluer vers une augmentation⁸⁹ des dépenses agro-environnementales. Elle doit mettre fin aux subventions à l'exportation qui détruisent l'agriculture des pays pauvres.

3) Vers une Europe politique

Le déficit politique européen face aux stratégies des Etats

La concurrence fiscale et sociale à l'intérieur de l'Union européenne grève les marges de manœuvre des Etats⁹⁰. Elle résulte de différences de niveaux de vie trop importantes entre les pays membres. Le budget trop limité de l'Union ne permet pas de véritables mécanismes de solidarité à l'égard des nouveaux pays membres. Ceux-ci, pour faire face à l'intégration dans le marché

⁸⁷ L'agro-écologie est préconisée par les experts mondiaux réunis dans l'IAASTD (International Assessment of Agricultural Science and Technology for Development), qui est l'équivalent pour l'agriculture du GIEC, et qui vient de rendre des conclusions approuvées par 59 gouvernements.

⁸⁸ La moitié des dividendes annuels versés aux actionnaires par les entreprises françaises du CAC 40 suffirait ainsi à financer les infrastructures nécessaires pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le monde.

⁸⁹ absolue et relative

⁹⁰ Le dumping fiscal et social n'est pas l'apanage des pays de l'Est. Désormais, même l'Allemagne le pratique.

commun, sont conduits à baisser leurs prélèvements obligatoires et le niveau de leur protection sociale.

La stratégie de Lisbonne n'a quasiment pas été traduite en actes⁹¹. Les grandes politiques publiques (recherche, infrastructures de transport...) restent d'une ampleur très limitée. L'obsession de la Commission pour la concurrence n'est pas compensée par la possibilité de réaliser de véritables investissements publics européens. Quant à la politique économique de l'Union, elle ne peut résulter que de la négociation entre les Etats. Autant dire que les marges sont étroites, tant le compromis est difficile.

Une convergence économique et sociale

L'Europe doit sortir d'une situation paralysante : difficulté à réaliser des investissements d'avenir et de mener une politique industrielle, concurrence fiscale et sociale entre les Etats, rigueur budgétaire imposée par le pacte de stabilité.

Une harmonisation est nécessaire sur le plan fiscal (notamment un taux commun pour l'impôt sur les sociétés) et social (mise en place d'un SMIC européen en parité de pouvoir d'achat). En parallèle, le budget de l'Union doit augmenter, abondé par les Etats, mais également par la création d'un impôt européen qui lui garantisse des ressources propres.

Ces marges rendraient possible une politique industrielle et énergétique européenne, fondée sur des spécialisations économiques et des réponses communes à la concurrence mondiale. En particulier, l'Union pourrait augmenter le fonds européen d'ajustement à la mondialisation.

Pour un gouvernement européen

L'Union européenne est une entité hybride entre le fédéralisme et le regroupement d'Etats qui restent souverains⁹². L'exigence du consensus entre vingt-sept pays aux intérêts divergents conduit aujourd'hui à l'enlèvement politique.

Compte tenu de la difficulté de faire évoluer les institutions politiques européennes, nous proposons plus de souplesse avec une stratégie d'intégration différenciée : l'Europe des cercles. Les Etats auraient la possibilité de décider à la majorité qualifiée ou de mettre des moyens en commun pour la poursuite de politiques spécifiques, comme les politiques fiscales et sociales, l'agriculture, les investissements dans la recherche et les transports, la coopération judiciaire et policière...

Chapitre 2 : Des territoires qui évoluent

Réunir les conditions d'un développement durable nécessite d'actionner de nombreux leviers : gestion des ressources naturelles, construction de logements, maîtrise de l'espace urbain, organisation du système de transports... Ces politiques publiques, en particulier l'aménagement et les déplacements, forment un système. Toutes les mesures prises doivent pouvoir se raccrocher à un objectif commun.

1) Un nouvel équilibre entre les territoires

⁹¹ Quoi qu'il en soit, cette stratégie sous-estime la capacité des pays pauvres à améliorer le niveau de qualification de leur main d'œuvre. Cette remise en cause de la division internationale du travail est d'ailleurs souhaitable dans une vision internationaliste.

⁹² En effet, nombre de décisions sont prises à l'unanimité comme dans le cadre de simples relations diplomatiques, les pays eurosceptiques empêchant par ailleurs les pays souhaitant une intégration plus poussée de la mettre en œuvre.

Des territoires en constante évolution

A partir des années 1950, afin de remédier à une centralisation jugée excessive (« Paris et le désert français »), une politique d'aménagement a réparti les équipements et les capacités de production sur l'ensemble du territoire. Dans les années 1980, la mondialisation, et ses conséquences en terme de désindustrialisation, a impulsé une nouvelle concentration au détriment des villes moyennes et des espaces les moins denses.

Cependant, ce phénomène ne s'est pas accompagné d'une augmentation des disparités de revenus entre les régions, grâce à de puissants mécanismes de redistribution⁹³. Les retraites constituent également une importante source de transfert « spatial » de revenus⁹⁴, de même que le tourisme et, de manière générale, l'augmentation du temps et des dépenses consacrées aux loisirs⁹⁵.

Aujourd'hui, les activités économiques ont tendance à se concentrer dans les métropoles au détriment des territoires périphériques et ruraux. Deux modèles distincts sont donc présents sur le territoire français⁹⁶ :

- un modèle fondé sur l'offre et la production, contribuant fortement à la compétitivité nationale, et finançant les transferts de revenus vers d'autres territoires,
- un modèle fondé sur la demande, reposant par exemple sur l'attractivité résidentielle et sur des activités comme les services à la personne.

Assumer les différences entre les territoires

Nous avons pour objectif l'équité entre les territoires, tout en reconnaissant que ces territoires assurent des fonctions différentes. Les métropoles accueillant de plus en plus d'activités productives, nous devons renforcer leur compétitivité et leurs capacités d'ouverture sur l'extérieur. Il est également nécessaire de remédier aux déplacements de leurs populations vers des zones éloignées et peu denses.

Pour les espaces résidentiels, souvent ruraux, l'objectif ne doit pas être le maintien « coûte que coûte » des activités de production. Dans une économie mondialisée, cette politique est à la fois vaine et onéreuse. L'essentiel, pour ces territoires, est la préservation de leur cadre de vie, la présence des services publics et l'accessibilité des activités tournées vers la demande des ménages (notamment pour les individus fragilisés sur le marché du travail, qui occupent les emplois peu qualifiés dans des secteurs tels que les services à la personnes).

De nombreux outils permettent de mettre en œuvre cet équilibre des territoires : investissements, fiscalité, réglementation sur le foncier et la circulation, concertation avec les populations et les associations, contractualisation avec les collectivités, réformes institutionnelles et administratives...

⁹³ Comme le note le géographe Laurent Davezies (*La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, La République des idées, Seuil, 2008), il n'y a donc plus de rapport direct entre le lieu de génération des richesses, et le lieu où elles sont dépensées. En revanche, les inégalités au sein des agglomérations ont progressé. En effet, la dépense publique permet une redistribution entre les territoires, mais à une échelle plus « fine », ce sont les choix d'habitation des ménages qui priment, et créent de la ségrégation.

⁹⁴ Elles représentent 23% des revenus des ménages en France. Mais l'on observe de fortes disparités de répartition de ces revenus.

⁹⁵ Rappelons que les actifs passent en moyenne seulement 8% de leur temps au travail (chiffre de Laurent Davezies).

⁹⁶ Dans le détail, on voit se dessiner quatre types de territoires en France : les métropoles, puissantes en termes de production, mais incapables de retenir leur population, et dans lesquelles sont présentes de très fortes inégalités de revenus ; les territoires du Sud et de l'Ouest qui misent fortement sur leur attractivité résidentielle au risque d'en épuiser la rente ; des territoires très dynamiques ayant réussi à combiner attractivité et compétitivité ; des territoires perdants sur tous les fronts, qui combinent un tissu productif en difficulté et une faible attractivité résidentielle.

Nous soulignons l'importance de la planification. En particulier, nous proposons l'élaboration d'un schéma national des infrastructures voté par le Parlement, qui n'existe pas aujourd'hui.

Les services publics

Nous proposons l'élaboration de schémas territoriaux pour l'accès aux services publics et, de manière générale, aux services essentiels. Les contraintes budgétaires sont réelles. Le nouvel équilibre territorial que nous avons décrit permettra déjà de redéployer les crédits de l'aménagement du territoire vers le maintien ou le développement de ces services.

Nous devons raisonner en termes de « panier de services ». Avec un soutien de l'Etat, des maisons des services publics pourront être créées dans les communes de taille modeste, ainsi que des dispensaires. Des guichets uniques, y compris dans les communes plus importantes, permettront de simplifier les démarches administratives et de rendre le système administratif plus lisible. Les transports collectifs seront organisés en fonction du temps d'accès à ces offres de services, afin de limiter les déplacements individuels.

Nous pouvons également créer de nouveaux services publics. Une petite commune pourrait ainsi décider d'ouvrir une maison de services publics comprenant une épicerie. L'employé serait un fonctionnaire municipal. Son poste serait financé par la vente de biens de première nécessité, mais également par une dotation de la part des institutions dont il serait un point d'accès : Poste, banque, caisse d'allocations familiales (pour certaines opérations seulement)...

Les territoires prioritaires

Certains territoires concentrent les handicaps. Situés en périphérie des villes, ils accueillent des populations en difficulté sociale et financière. Ils sont souvent plus exposés qu'ailleurs aux nuisances : pollution, bruit, insalubrité, risques industriels⁹⁷... Alors que ces quartiers sont généralement enserrés dans des grandes infrastructures, ils souffrent d'un accès médiocre aux transports collectifs⁹⁸.

A l'opposé d'un énième « plan banlieues », qui contribuerait une fois de plus à la dispersion de l'argent public au lendemain d'émeutes urbaines, nous proposons le redéploiement de toutes les politiques de droit commun en faveur des territoires prioritaires. Nous pensons que la péréquation entre les communes d'une même agglomération doit réduire sensiblement les écarts de ressource financière publique par habitant, en lui fixant des objectifs chiffrés.

Cette concentration des moyens sur les territoires prioritaires permettra notamment leur désenclavement (facilitation des déplacements). Elle aidera également les collectivités à réaliser des agendas 21 ambitieux, et à investir pour respecter les futures normes de basse consommation d'énergie pour les bâtiments publics.

Notre attention se porte également sur les habitants de pavillons éloignés des centres ville, qui sont souvent des ménages modestes. Leurs difficultés à circuler vont s'accroître, tandis que la valeur de leur terrain va s'effondrer du fait de la mauvaise desserte. Nous devons les accompagner dans leur changement d'habitation, et proposer des réponses en matière d'urbanisme.

2) Une nouvelle conception de l'espace

Un urbanisme ambitieux et cohérent

Préserver les espaces naturels et agricoles

⁹⁷ proximité avec des installations classées Seveso

⁹⁸ qui décourage l'implantation d'entreprises malgré les exonérations fiscales

Les objectifs formulés dans le cadre du Grenelle de l'environnement sont positifs : freiner le fractionnement des territoires (avec la création de corridors écologiques), préservation de la biodiversité en Outre-mer, protection accrue sur un tiers du littoral français... Mais la pression exercée par des entreprises et des grands corps d'Etat, ainsi que la faiblesse de la volonté politique, rendent difficile l'élaboration et l'application de mesures concrètes⁹⁹.

La priorité doit être la lutte contre l'étalement urbain, dont les conséquences sont multiples : perte de biodiversité, « grignotage » des terres agricoles, augmentation des besoins de déplacements. Les relations entre la ville et la campagne doivent évoluer, et permettre le développement d'une agriculture paysanne périurbaine et des filières courtes entre producteurs et consommateurs. Nous proposons la création d'un nouveau contrat passé entre les agglomérations, les agriculteurs et les consommateurs, permettant de supprimer des intermédiaires et des déplacements coûteux, et de mettre en place un financement viable de l'agriculture¹⁰⁰.

Des moyens pour maîtriser l'urbanisme

L'avenir est à la ville compacte et polycentrique, qui consomme moins d'énergie¹⁰¹ et perturbe moins les écosystèmes. Les documents d'urbanisme doivent favoriser la densification d'un habitat de qualité et des activités économiques, l'émergence de polarités secondaires, la valorisation des friches urbaines, les partenariats villes-centre/communes périphériques et l'établissement de corridors biologiques. Il ne s'agit donc pas de créer de nouvelles villes, mais de densifier les zones habitées existantes.

Une politique cohérente des sols doit recourir à des innovations en matière de fiscalité, afin de décourager l'habitat diffus : taxation du terrain, au moment de l'achat, en fonction du projet immobilier, et en fonction de la distance à la dernière construction et à l'offre de transport en commun. De la même façon, la réglementation doit évoluer pour conditionner l'installation des zones commerciales à l'accès ou la construction d'un transport collectif. La Loi doit faire évoluer les plans locaux d'urbanisme afin qu'ils puissent contenir des « densités bâties minimales »¹⁰².

Les documents d'urbanisme doivent favoriser la mixité spatiale entre les activités économiques et résidentielles, afin de limiter les besoins de déplacements. Des moyens juridiques donneront aux collectivités le pouvoir de préserver la diversité commerciale¹⁰³. Elles seront incitées financièrement à mener des opérations programmées d'aménagement écologiques (éco-quartiers).

Se déplacer autrement

Se déplacer sans sa voiture

⁹⁹ Nous constatons par exemple que les grands projets d'infrastructures échappent toujours à des critères environnementaux...

¹⁰⁰ - Un paysan produit, livre, s'engage sur la qualité et le maintien du paysage.

- Des consommateurs (réunis dans une association), achètent à l'avance la production, et sont incités à se nourrir de fruits et légumes de saison.

- Une agglomération donne accès à un local, facilite la transaction, et établit par ce biais une politique de lutte contre l'étalement urbain, en concertation avec la commune rurale.

- Éventuellement, une région intervient dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire et de développement de l'agriculture biologique ou de l'agriculture raisonnée.

¹⁰¹ Les transports en commun sont efficaces pour desservir des zones suffisamment denses pour qu'il y ait assez d'utilisateurs : la voiture est le mode le plus efficace, et parfois le seul mode pertinent, dans les espaces périurbains. Cela entraîne des problèmes de pollution et d'émissions de gaz à effet de serre, et même dans l'hypothèse d'évolutions technologiques, des problèmes de congestion.

¹⁰² Les communes pourraient alors encourager la densité autour des pôles d'échange et des zones bien desservies en transports en commun.

¹⁰³ y compris en préemptant les baux, et en créant des périmètres de sauvegarde des commerces « de bouche »

Pour les voyageurs, les déplacements de courtes distances (moins de 100 km) représentent plus de 70% des déplacements. Environ 85% d'entre eux sont effectués en voiture¹⁰⁴. Les transports constituent donc un enjeu central en matière de lutte contre le changement climatique.

Il est indispensable, en jouant sur la réglementation européenne et les évolutions technologiques, de réduire les émissions unitaires des véhicules¹⁰⁵. Mais les principaux leviers sont ailleurs. Outre un aménagement du territoire favorisant les zones denses, il est nécessaire de dissuader¹⁰⁶ l'usage de la voiture lorsqu'il existe une alternative.

Quant au bonus-malus, si son ampleur était différente, il permettrait de dissuader l'achat d'un véhicule. En effet, la propriété est la principale incitation à l'utilisation, alors qu'il est souvent plus intéressant de louer. C'est le principe d'une économie des fonctionnalités.

Développer les alternatives

En parallèle, la puissance publique doit offrir une alternative crédible à l'usage de la voiture individuelle : transports collectifs, transports à la demande, vélos en libre-service... Cela suppose généralement de dégager des financements supplémentaires. L'affectation de la fiscalité sur les énergies fossiles (taxe carbone) est l'une des solutions¹⁰⁷.

Les déplacements de voyageurs sur des longues distances doivent faire l'objet de politiques de report modal : développement des lignes ferroviaires à grande vitesse, amélioration de l'offre de location de voitures (en bout de parcours).

Acheminer les marchandises¹⁰⁸

Le train constitue une véritable alternative. Cependant, il est beaucoup moins flexible que le transport routier et nécessite des infrastructures spécifiques¹⁰⁹. La situation est comparable pour les modes fluvial et maritime.

Afin de diminuer la place du transport routier, nous proposons :

- d'investir dans la constitution d'une offre alternative (autoroutes ferroviaires, autoroutes de la mer, efficacité de l'organisation ferroviaire, opérateurs ferroviaires de proximité pour les courtes distances, plates-formes intermodales) ;
- de dissuader l'usage des poids lourds grâce à la tarification¹¹⁰ ;
- de dissuader le transport superflu : favoriser les filières courtes, réduire l'importance des transports qui nécessitent une flexibilité que seule la route peut assurer (livraison en 24h chrono...) ;
- éviter la construction d'infrastructures permettant d'écouler facilement le trafic de transit, qui sont des « aspirateurs à camions ».

¹⁰⁴ Les distances parcourues diffèrent selon les catégories socio-professionnelles, mais surtout selon le type d'organisation territoriale : ainsi, un habitant d'une zone périurbaine parcourt 1,5 fois plus de kilomètres en voiture qu'un habitant de zone urbaine, sans inclure l'Île de France.

¹⁰⁵ En encourageant l'innovation, le renouvellement du parc, et l'émergence de parcs spécifiques (par exemple des systèmes municipaux d'autopartage avec des véhicules électriques), et en limitant les puissances et les vitesses des véhicules qui circulent.

¹⁰⁶ politique de stationnement, voies réservées, tarification des infrastructures, limitation de vitesses, règles de circulation...

¹⁰⁷ On peut ajouter la rationalisation de la tarification (tout en préservant la tarification sociale), l'amélioration de la rentabilité des réseaux de transports (par exemple grâce à des systèmes de taxis à la demande pour les extrémités de lignes peu fréquentées), l'augmentation des prélèvements qui servent à financer les transports collectifs...

¹⁰⁸ Il faut distinguer les déplacements de longue distance, les trajets terminaux qui s'insèrent dans des déplacements plus longs (les 50 derniers kilomètres), et les déplacements locaux.

¹⁰⁹ Le poids lourd est dominant parce qu'il est plus pratique que le train, indépendamment des questions de coût.

¹¹⁰ en conformité avec les directives européennes

3) Réformer en profondeur l'action publique locale

Pour une démocratie locale lisible et efficace

L'action publique locale est aujourd'hui mal comprise par les citoyens. La répartition complexe des compétences¹¹¹, les systèmes de financements croisés, les modes de scrutin... Seuls les experts et les élus ont des chances de s'y retrouver. Le problème est également le trop grand nombre de communes en France, bien supérieur à celui de nos voisins européens. Les maires des petites communes se retrouvent avec des prérogatives qu'ils ont techniquement et financièrement du mal à assumer. La progression réelle de l'intercommunalité peine à modifier réellement la donne, tant les pouvoirs et la légitimité restent attachés aux municipalités.

Nous proposons un découpage simple entre deux échelons principaux : le gouvernement local et le gouvernement régional. Nous souhaitons d'abord que les politiques foncières, de développement économique et de transport s'élaborent au niveau des agglomérations. Elles doivent renforcer leur légitimité en bénéficiant du suffrage universel direct. Nous imaginons, sans sous-estimer les difficultés, un système où les agglomérations deviendraient le centre du gouvernement local, et où les communes joueraient le rôle des arrondissements comme à Paris, Lyon et Marseille.

Ce mouvement s'inscrit dans un schéma plus global, où l'échelon politique des départements se rapprocherait de celui des régions, pour créer un gouvernement régional aux capacités d'action et à la visibilité renforcés. Ces pouvoirs locaux pourraient être représentés dans un Sénat profondément remanié. Parallèlement, le mandat unique¹¹² deviendrait la règle, afin d'organiser le renouvellement et de rapprocher les citoyens des responsables politiques.

La monnaie comme instrument d'action publique locale

En mettant en place un circuit monétaire local,¹¹³ qui n'a de valeur qu'à l'échelle d'un territoire, en parallèle de l'euro, les collectivités peuvent :

- dynamiser l'économie et créer du lien social,
- favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire, et favoriser un certain type de consommation dans une perspective écologique,
- favoriser le commerce de proximité, ainsi qu'une certaine forme de localisation des activités économiques si le système s'étend,
- mettre en place une forme plus appropriée d'accompagnement des personnes en difficulté.

En d'autres termes, il s'agit de donner du sens à la production et à la consommation de richesses à l'échelle locale.

www.socialecologie.fr
socialecologie@gmail.com

¹¹¹ Le logement, par exemple, fait intervenir l'intercommunalité pour la programmation, les communes pour la construction, l'Etat pour les « aides à la pierre »...

¹¹² Avec toutefois la possibilité de cumuler une fonction délibérative locale, ou une fonction de maire de petite commune, avec une fonction de parlementaire, ou une fonction exécutive locale.

¹¹³ Les usagers acquièrent des unités de cette monnaie locale (par exemple sur une carte électronique) en réalisant des achats chez certains commerçants ou en étant crédités par la collectivité. Ils dépensent ces unités en échange de biens et de services dont la nature est à définir par la collectivité (par exemple dans l'économie sociale et solidaire).